

CA1
EA968
95T33
FRE
DOCS

THAILAND/ LA THAÏLANDE

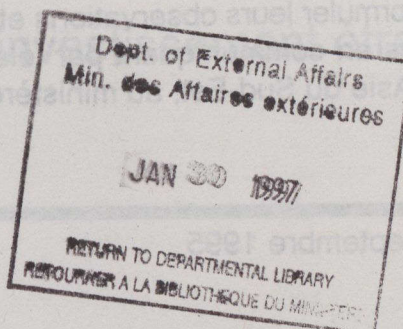
GUIDE
A L'INTENTION DES
ENTREPRISES
CANADIENNES
1995-1996



Canada



GUIDE
A L'INTENTION DES
ENTREPRISES
CANADIENNES
1995-1996



Ambassade du Canada en Thaïlande
12/F. Boonmitr Building,
138 Silom Road
C. P. 2090
Bangkok 10500, Thaïlande
Tél. : (66-2) 237-4126
Téléc. : (66-2) 236-7119

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
Direction de l'Asie du Sud-Est (PSE)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : (613) 995-7662
Téléc. : (613) 944-1604

43.778.537

REMERCIEMENTS

Le présent guide s'adresse à tous les gens d'affaires ainsi qu'aux ministères et organismes autonomes qui font la promotion des produits et services canadiens en Thaïlande. La Direction de l'Asie du Sud-Est souhaite souligner l'apport des personnes et organismes qui ont participé à la production du *Guide à l'intention des entreprises canadiennes*. Nous remercions sincèrement l'ambassade du Canada à Bangkok, l'Agence canadienne de développement international, Agriculture et Agro-alimentaire Canada, M. Brian Casey, M. Kaisen Choi, de l'université Simon Fraser, ainsi que MM. Dan Moorcroft, Dan Ciuriak et Frank Maurice. M^{me} Susan Young, de *Consultants EcoWorks*, a produit cette publication.

L'information contenue dans cette *Guide* était à jour au moment de sa publication. Les données relatives au commerce entre le Canada et la Thaïlande pour 1994 sont fondées sur les chiffres provisoires publiés par Statistique Canada en février 1995. D'autres statistiques ont été tirés, en autres, du *International Financial Statistics Yearbook 1990 et 1994* et le *Direction of Trade Statistics Yearbook 1990 et 1994*, du Fonds monétaire international, le 39^e édition du *Statistical Yearbook* des Nations-Unies, et le *McGraw Hill World Markets Executive Overview*, troisième quartier 1994.

Comme l'élaboration de la présente publication est un processus continu, nous invitons les lecteurs à formuler leurs observations et à faire part des corrections ou ajouts qu'ils jugent appropriés en communiquant par télécopieur, au numéro (613) 944-1604, avec la Direction de l'Asie du Sud-Est, au ministère des Affaires étrangères.

Première impression septembre 1995

ISBN : 0-662-80104-0

Gouvernement du Canada — N° de catalogue E73-11/3-1995F

Cette publication a été imprimée au moyen d'encre recyclables sur papier recyclé.

This publication is also available in English.

ATOOUTS DE

LA THAÏLANDE

- ▶ Marché intérieur de 58 millions de consommateurs
- ▶ Taux de croissance annuel moyen du PIB (1988-1993) : 11,4 %
- ▶ Projets d'infrastructure nationale offrant d'importants débouchés
- ▶ Accueil favorable à l'investissement étranger
- ▶ Porte de l'Indochine

- Une forte demande intérieure, une reprise de l'investissement privé, une progression continue de l'investissement public et les exportations sont à l'heure actuelle les catalyseurs de la croissance économique de la Thaïlande. Ces éléments, combinés à une économie de pleine concurrence et à la nécessité d'attirer l'investissement étranger, font de la Thaïlande un partenaire attrayant pour les entreprises canadiennes désireuses d'investir ou de faire des affaires à l'étranger.

FICHE DOCUMENTAIRE — THAÏLANDE
juillet 1995

Superficie : 513 115 km² **Population :** 57,3 millions d'habitants
Capitale : Bangkok **Régime de gouvernement :** Monarchie constitutionnelle

Chef d'État : S.M. le roi Bhumibol Adulyadej (Rama IX) **Premier ministre :** S.E. Banharn Silapa-archa
Ministre des Affaires étrangères : Mr. Kasem S. Kasemsri
Ministre du Commerce : Mr. Chucheap Harnsawat
Langues : Thaï et chinois **Groupes ethniques :** Thaïs (80 %), Chinois (10 %), Malais (3 %) et autres (7 %)

PIB : 123,7 milliards \$US (1993) **Revenu par habitant :** 2 778 \$ CAN (1993)
Croissance économique : 10 % (1990), 8,2 % (1991), 7,5 % (1992), 7,9 % (1993)
Taux d'inflation : 3,3 % (1993) **Coeff. du service de la dette :** 10,3 % (1993)
Monnaie : 1 baht = 100 satang, 1 \$CAN = env. 17,5 B (mars 1995) **Taux de chômage :** 4,4 % (1993)

Principaux partenaires commerciaux en 1993 (milliards \$US)

<u>Exportations</u>	(Total : 37,1)	<u>Importations</u>	(Total : 46,0)
1. États-Unis	(8,0)	1. Japon	(14,0)
2. Japon	(6,3)	2. Pays membres de l'ASEAN	(5,5)
3. Pays membres de l'ASEAN	(5,9)	3. États-Unis	(5,4)
4. Hong Kong	(2,0)	4. Allemagne	(2,5)
5. Allemagne	(1,5)	5. Taïwan	(2,3)

Statistiques sur le commerce avec le Canada (millions \$ CAN)

	<u>1989</u>	<u>1990</u>	<u>1991</u>	<u>1992</u>	<u>1993</u>	<u>1994</u>
Exp.	345,4	492,1	352,6	326,1	352,5	408,4
Imp.	419,9	406,0	499,5	577,1	762,5	895,9
Bal.	-74,5	86,1	-146,9	-251,0	-410,0	-487,5

Principales exportations canadiennes en 1994
(en millions \$CAN)

Pâtes et papiers	73 678
Produits chimiques organiques	67 439
Sel, soufre, chaux et ciments	51 809
Machines mécaniques	49 132
Machines, appareils et matériel électriques	25 107

Principales importations canadiennes
en 1994 (en millions \$CAN)

Machines, appareils et matériel électriques	14 978
Préparations de viandes et de poissons	114 482
Poissons et fruits de mer	109 338
Vêtements	70 987
Chaussures	44 435

Principaux secteurs offrant des débouchés aux entreprises canadiennes

- | | |
|---|---|
| 1. Matériel et services liés à l'électricité et à l'énergie | 4. Matériel et services liés aux télécommunications |
| 2. Matériel et services liés aux transports | 5. Produits et services agro-alimentaires |
| 3. Environnement | |

Statut à la SEE : Admissible au financement **Statut à l'ACDI :** Pays de concentration (catégorie 1)
Banque canadienne résidente : Banque de Nouvelle-Écosse (Bangkok)

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Direction de l'Asie du Sud-Est (PSE),
M^{me} Elizabeth Gammell, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2, tél. : (613) 995-7662 et
télééc. : (613) 944-1604.

Représentants canadiens en Thaïlande : Ambassadeur, S.E. Manfred von Nostitz; conseiller commercial
et consul, M. Ken Lewis, 12/F. Boonmitr Building, 138 Silom Road, Bangkok 10500, Thaïlande, tél. : (66-2)
237-4126, télééc. : (66-2) 236-7119.

Représentants thaïlandais au Canada : Ambassadeur, S.E. Virasakdi Futrakul, 180, promenade Island-
Park, Ottawa (Ontario) K1Y 0A2, tél. : (613) 722-4444 et télééc. : (613) 722-6624; ministre conseiller
commercial, M. Vira Boonsri, 275 rue Slater, Bureau 1801, Ottawa (Ontario) K1P 5H9, tél. : (613) 238-4002
et télééc. : (613) 238-6226; Thai Trade Centre, Vancouver (Colombie-Britannique), tél. : (604) 687-6400 et
télééc. : (604) 683-6775.

INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES — THAÏLANDE

Indicateur		
Produit intérieur brut par habitant	\$ CAN, 1993	2 778 \$
<i>Indicateurs sociaux</i>		
Espérance de vie	Années	68,7
Mortalité infantile	Par 1 000 naissances vivantes, 1992	26
Indice de fécondité	Naissances par femme	2,3
Immunisation	% des enfants âgés de 1 an, 1992	86
<i>Ressources humaines</i>		
Population	Millions, 1992/est., 2000	56,1/61,2
Taux de croissance démographique	% annuel, 1992-2000	1,1
Population active (15 à 64 ans)	% de la population totale, 1990-1992	56
Dépenses consacrées à l'éducation, 1990	% des dépenses publiques globales	20
Dépenses consacrées à l'éducation, 1990	% du PNB	3,8
Taux d'alphabétisation, 1992	% des habitants âgés de 15 ans ou plus	94
Taux de scolarisation, 1990	% des habitants âgés de 6 à 23 ans	58
Ratio élèves/enseignant, 1990		18
Ratio habitants/médecin, 1990		5 000
Accès à de l'eau potable	% de la population	76
<i>Indicateurs économiques</i>		
Production alimentaire par habitant	1979-1981 = 100	106
Production agricole, 1991	% du PIB	12
Consommation commerciale d'énergie globale, 1991	Par kg d'équivalent pétrole	25,1
Dépenses militaires, 1990-1991	% du PIB	3,5
Nombre de téléviseurs, 1990	Par 100 habitants	11,4
Nombre de quotidiens, 1990	Par 100 habitants	7,3
Nombre d'appareils téléphoniques, 1989-1990	Par 100 habitants	3,1
Nombre de véhicules automobiles, 1989-1990	Par 100 habitants	3,9

Source : Rapport mondial sur le développement humain (1994), Programme des Nations Unies pour le développement, New York.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CONTEXTE POLITIQUE	1
RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA THAÏLANDE	4
BILAN ÉCONOMIQUE	4
CONTEXTE COMMERCIAL	8
COMMERCE EXTÉRIEUR	11
COMMERCE CANADA-THAÏLANDE	13
SECTEURS PRIORITAIRES	15
FAIRE DES AFFAIRES EN THAÏLANDE	26
RELATIONS COMMERCIALES	26
REPRÉSENTATION	27
RÈGLEMENTS SUR LES IMPORTATIONS	29
RÈGLEMENTS SUR LES EXPORTATIONS	29
PRÉSENTATION DE SOUMISSIONS	30
SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS LOCAUX	32
MÉTHODES DE PAIEMENT	32
MAIN-D'OEUVRE	32
PUBLICITÉ ET PROSPECTION	33
SYSTÈME JURIDIQUE	33
RÉGIME FISCAL	34
PRIX	35
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	36
HISTOIRE	36
COUTUMES LOCALES	37
LIGNES DIRECTRICES POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES À L'ÉTRANGER	38
CONDITIONS D'ENTRÉE ET VISAS	40
MONNAIE	40
LANGUES	40
CLIMAT	41
JOURS FÉRIÉS	41
ÉLECTRICITÉ	41
UNITÉS DE MESURE	42
HEURES D'OUVERTURE	42
FUSEAU HORAIRE	42
TÉLÉCOMMUNICATIONS	42
DÉPLACEMENTS	43

HÔTELS	44
RESTAURANTS	44
ATTRAITS TOURISTIQUES	46

L'ÉQUIPE CANADA EN ASIE:

SERVICES DE SOUTIEN OFFERTS PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL	47
--	----

SERVICES D'INFORMATION : BABILLARD ÉLECTRONIQUE IBB DU MAECI, SYSTÈME FAXLINK ET INFOCENTRE	47
SERVICE DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX	49
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)	53
CANADEXPORT	54
WIN EXPORTS	55

L'ÉQUIPE CANADA EN ASIE:

SERVICES DU SOUTIEN OFFERTS PAR D'AUTRES MINISTÈRE ET AGENCE FÉDÉRALES	56
---	----

CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL	56
AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)	56
SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS (SEE)	58
CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE (CCC)	59

L'ÉQUIPE CANADA EN ASIE:

CONTACTS COMMERCIAUX PROVINCIAUX	60
--	----

L'ÉQUIPE CANADA EN ASIE:

ORGANISATIONS COMMERCIALES PRIVÉES	61
--	----

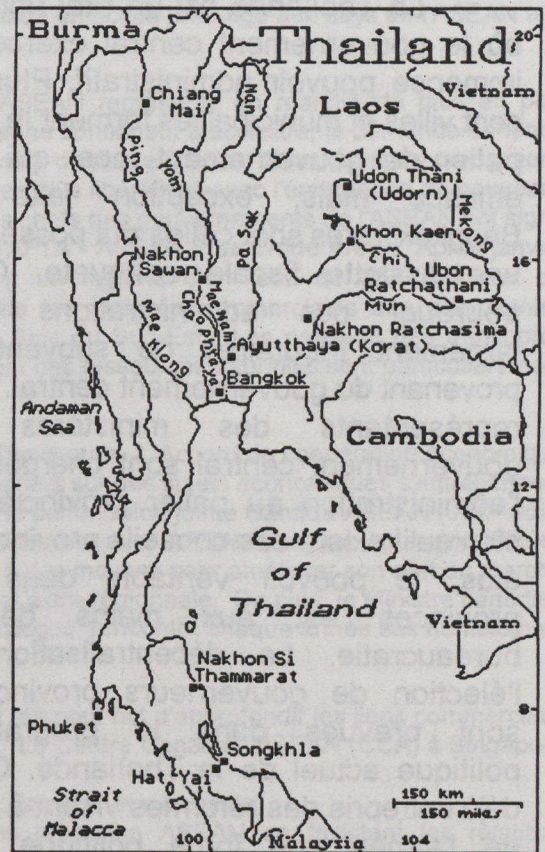
CHAMBRE DE COMMERCE THAÏLANDE-CANADA	61
THAILAND BUSINESS ASSOCIATION OF CANADA (TBAC)	61
ENTENTE CONCLUE ENTRE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS ET LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES THAÏLANDAISES	61

ANNEXE I : CONTACTS ET PUBLICATIONS UTILES

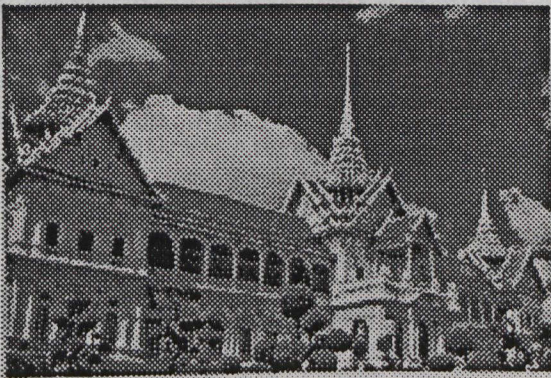
ANNEXE II : EXPOSITIONS ET FOIRES COMMERCIALES EN
ASIE DU SUD-ESTANNEXE III: CHIFFRES D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION, CANADA-
THAÏLANDE, 1993 À MARS 1995

INTRODUCTION

La Thaïlande occupe une superficie de 513 115 kilomètres carrés, au carrefour de l'Asie du Sud-Est. En majorité bouddhiste (90 %), exception faite d'un petit groupe de musulmans dans le sud du pays, la population thaïlandaise (57,3 millions d'habitants) se compose de 80 % de Thaïs, 10 % de Chinois, 3 % de Malais et 7 % d'autres groupes ethniques. Contrairement aux autres États de l'Asie du Sud-Est, la Thaïlande n'a jamais été une colonie. Lorsqu'il portait encore le nom de Siam, le pays était gouverné par un roi et sa cour jusqu'à ce que des forces démocratiques influencées par le monde occidental conduisent à l'instauration d'un régime monarchique constitutionnel en 1932. Le roi Bhumibol Adulyadej appartient à l'une des plus anciennes dynasties qui subsistent dans le monde. En effet, sauf au cours de brefs intervalles pendant lesquels un gouvernement civil démocratique a été à la tête du pays, soit de 1973 à 1976 puis de 1988 à 1991, des hommes forts militaires se sont succédé au poste de premier ministre.



CONTEXTE POLITIQUE



Tandis que les militaires jouent depuis longtemps un rôle important dans la politique thaïlandaise, entre 1973 et 1976 et depuis les élections en 1988, un gouvernement civil se fait élire par suffrage universel. En mai 1995, l'ex-premier ministre Chuan Leekpai a dissu le Parlement suite à une vote de non-confiance et au départ d'un parti de sa coalition. Au pouvoir depuis 1992, cette coalition avait gouverné pendant la plus longue période de tous les gouvernements démocratiquement élus. Les élections de

juillet 1995 ont vu naître une coalition de sept partis, avec à leur tête M. Banharn Silapa-archa comme Premier ministre.

La Thaïlande est un État unitaire où le gouvernement central exerce un immense pouvoir administratif. Plus de cent villes et municipalités forment le seul palier de gouvernement local qui soit efficace mais, exception faite de Bangkok, rares sont celles qui possèdent une assiette fiscale adéquate. C'est pourquoi ces administrations sont largement tributaires de subventions provenant du gouvernement central. Des représentants des ministères du gouvernement central sont chargés de l'administration au palier provincial et, bien qu'il existe des conseils provinciaux élus, le pouvoir véritable dans les provinces est aux mains de la bureaucratie. La décentralisation et l'élection de gouverneurs provinciaux sont prévues dans le programme politique actuel de la Thaïlande. On a déjà entrepris des réformes visant à faire de l'armée une force politique plus professionnelle et apolitique.

En suivant des plans quinquennaux, le gouvernement thaïlandais souhaite atteindre des objectifs d'ordre socioéconomique. Le plan d'action actuel, le septième qu'a adopté le gouvernement, vise à maintenir une croissance économique annuelle de 8,2 % en moyenne au cours de la période

visée, à niveler la répartition des revenus, à améliorer les ressources humaines ainsi que la qualité de vie, à réduire la pollution, à diversifier le commerce et à mettre en place une infrastructure viable. Pour assurer le maintien de la croissance économique, il est important que le secteur privé participe au développement; cet état de choses ouvre la voie à une augmentation de l'investissement étranger direct. Les Japonais se classent depuis longtemps au premier rang des investisseurs étrangers en Thaïlande. La vigueur de l'économie thaïlandaise et l'investissement étranger considérable donnent à penser que la Thaïlande affichera une croissance économique soutenue dans un avenir prévisible.

Le gouvernement thaïlandais joue un rôle déterminant dans la région, du fait qu'il amène les dirigeants des pays membres de l'ASEAN à s'engager dans l'intégration économique à l'échelle régionale grâce à la zone de libre-échange de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) et à l'APEC (Organisation de coopération économique Asie-Pacifique), dont les membres ont promis l'an dernier d'instaurer le libre-échange dans la région d'ici à l'an 2020. La Thaïlande est vouée à jouer un rôle important dans l'ouverture de nouveaux marchés en Indochine — au Viêt-nam, au Laos et au Cambodge.

Le Canada et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Fondée en 1967, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui réunit le Brunéi, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, et qui inclura bientôt le Viêt Nam, est l'organisation régionale la plus fructueuse de l'Asie et du Pacifique. L'institutionnalisation des relations entre le Canada et l'ASEAN a commencé en 1977, lorsque le Canada est devenu un partenaire de dialogue. Les autres partenaires de dialogue comprennent l'Australie, la Communauté européenne, la Corée du Sud, le Japon, la Nouvelle-Zélande, et les États-Unis. Le partenariat entretenu par cette dialogue donne au Canada un accès privilégié aux pays de l'ASEAN afin de discuter des sujets d'intérêt mutuel.

Pour les compagnies canadiennes, la région de l'ASEAN représente un marché de plus en plus intéressant: ses populations de consommateurs de class moyenne continuent à accroître, la demande de fonds de capitaux et d'investissements destinés aux projets d'infrastructure demeure grande, et les coûts de productions restent compétitifs. Les marchés domestiques se voient de plus en plus libéralisés avec l'émergence de nouvelles relations commerciales intra- et inter-régionales. En 1992, les chefs des gouvernements de l'ASEAN ont signé un accord qui établit une zone de libre-échange en ASEAN (l'AFTA - ASEAN Free Trade Area). Après janvier 2003, les mesures de libéralisation commerciales serviront un marché d'un total de **350 millions de consommateurs**. Une telle coopération économique facilite les activités commerciales des compagnies canadiennes dans les contextes nationaux et régionaux en Asie du Sud-Est. Les secteurs des transports, télécommunications, énergie, environnement et du développement des ressources naturelles sont particulièrement prometteurs pour le secteur privé canadien.

Les relations Canada-ASEAN prennent de plus en plus d'envergure. L'Accord de coopération économique Canada-ASEAN signé en 1981 a été révisé en 1993. Les pourparlers sur des sujets économiques s'entretiennent au niveau des hauts fonctionnaires lors de la réunion annuelle de la commission jointe Canada-ASEAN (JCC- Joint Cooperation Committee). Cette mécanisme permet au Canada d'aborder avec ASEAN des problèmes spécifiques tel que l'accès aux marchés, et le permet actuellement d'arriver à des moyens pour améliorer son part du marché ASEAN face à une compétition grandissante à la fois régionale et extra-régionale. De plus, le Ministre canadien des affaires étrangères, de même que les autres partenaires de dialogue, rencontre chaque année ses homologues lors de la Conférence postministérielle de l'ASEAN.

Le Canada et l'ASEAN ont établi plusieurs instances qui ont pour but d'approfondir les liens commerciaux et culturels entre le Canada et les pays membres de l'ASEAN. Le Centre Canada - ASEAN (CCA) à Singapour oeuvre à:

- 1) conscientiser les membres de l'ASEAN sur le Canada, et vice versa;
- 2) promouvoir le secteur privé canadien dans la région ASEAN en facilitant les relations commerciales Canada-ASEAN; et,
- 3) créer et soutenir les stratégies innovatrices d'affaires, de science et technologie afin d'accroître le commerce entre le Canada et l'ASEAN.

Le CCA conjointement avec la Fondation de l'Asie Pacifique à Vancouver, C.-B., entreprend aussi plusieurs projets dans les domaines culturels, éducationnels, commerciaux et médiatiques afin d'élargir la présence canadienne en ASEAN et dans la région de l'Asie-Pacifique en général. Un de ces programmes, intitulé le CanAsian Businesswomen's Network, vise à améliorer l'accès des femmes aux opportunités commerciales au Canada comme en ASEAN, en présentant des contacts personnels et des références dans le pays ciblé d'un membre. Pour plus de renseignements, contacter la coordinatrice canadienne à Vancouver au (604) 684-5986, télécopieur (604) 681-1370.

Le Directeur exécutif du CCA est M. Ian Robertson et le Centre se trouve au 80 Anson Road, #15-02 IBM Towers, Singapour 0207, tél. (65) 225-7346, téléc. (65) 221-7885. Le CCA a des représentants dans les pays de l'ASEAN (sauf le Brunéi), leurs coordonnées se trouvent dans l'Annexe I de ce document. L'adresse de la Fondation de l'Asie Pacifique est: 666-999 Canada Place, Vancouver, C.-B., V6C 3E1, tél. (604) 684-5986, téléc. (604) 681-1370. Son président est M. Michael Phelps.

En 1986 la Chambre de commerce du Canada et chaque Chambre de commerce nationale des pays de l'ASEAN ont ensemble créé le Conseil de commerce Canada-ASEAN (CCCA). Son directeur est Mme Jai Mathu au bureau national de la Chambre canadienne à 55, rue Metcalfe, bureau 1160, Ottawa (Ont.), K1P 6N4, tél. (613) 238-4000, téléc. (613) 238-7643.

Les conseils d'affaires canadiens dans chaque pays de l'ASEAN ont aussi pour but de soutenir les relations commerciales. Leurs membres sont des exportateurs et des gens d'affaires du Canada et du pays hôte. Les coordonnées se trouvent dans l'Annexe I de ce document.



RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA THAÏLANDE



L'engagement du Canada en Thaïlande remonte à la mise en oeuvre du plan de Colombo, dans les années 1950, et ces deux pays entretiennent des relations diplomatiques depuis 1961. Au fil des années, l'intérêt du Canada dans la région s'est élargi et ses relations avec la Thaïlande font maintenant intervenir un vaste éventail d'activités axées sur la politique, l'économie, le commerce et la coopération pour le développement.

La Thaïlande est un membre fondateur de l'ASEAN, qui constitue l'une des tribunes politiques les plus anciennes et les plus efficaces dans la région. Le Canada est devenu un * partenaire de dialogue + de l'ASEAN en 1977; à tour de rôle, un pays de l'ASEAN est jumelé avec un partenaire de dialogue pour une période de trois ans. De 1985 à 1988, période pendant laquelle la Thaïlande était le partenaire de dialogue du Canada au sein de l'ASEAN, ces deux pays ont resserré les liens qui les unissaient. La

collaboration permanente entre le Canada et la Thaïlande est axée sur des questions régionales et internationales telles que les négociations commerciales multilatérales, l'APEC, la sécurité au sein de la région et les problèmes environnementaux d'envergure internationale.

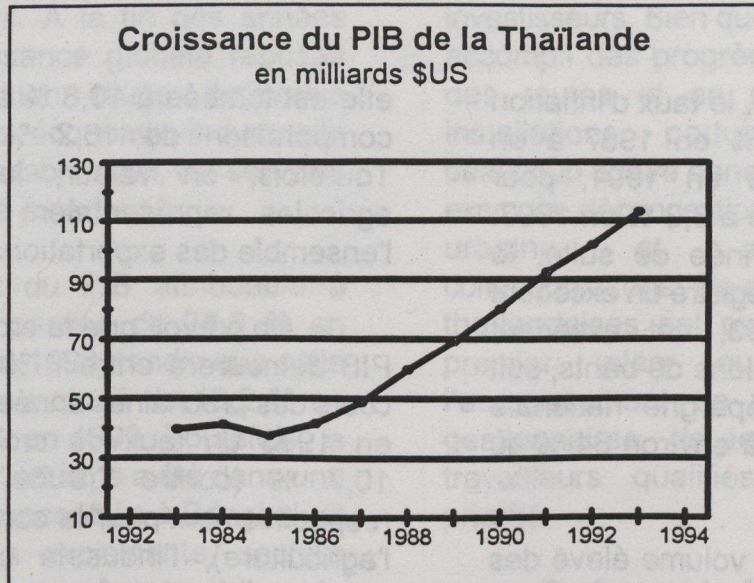
En raison de la vigueur de son économie, de ses abondantes ressources naturelles et de son climat d'investissement raisonnable, la Thaïlande constitue un partenaire commercial attrayant pour le Canada. Des entreprises canadiennes ont acquis une réputation enviable en Thaïlande et il s'agit là d'un atout important dont devraient tirer parti un plus grand nombre d'entreprises. Les coentreprises et d'autres débouchés à long terme ouvrent la voie aux entreprises canadiennes désireuses de pénétrer le marché thaïlandais ou d'y accroître leur part de marché.



BILAN ÉCONOMIQUE

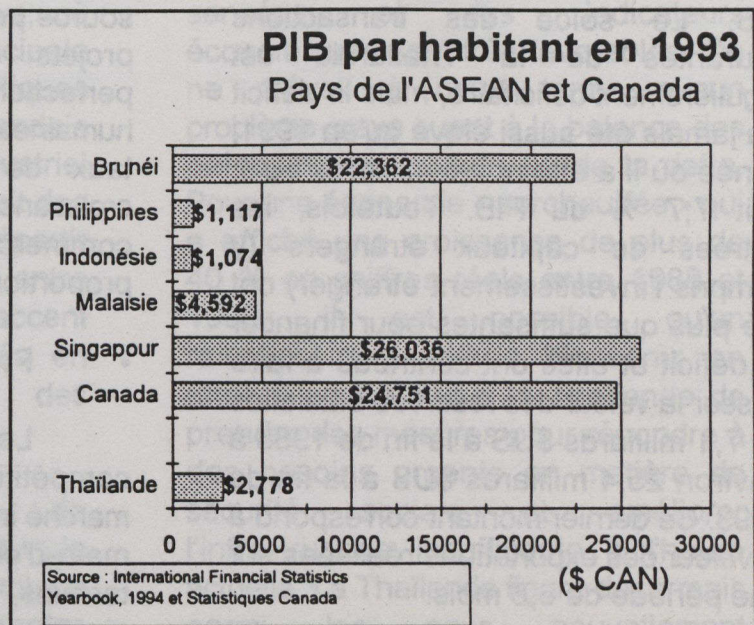
L'économie thaïlandaise figure parmi les plus vigoureuses et les plus souples de l'Asie et sa croissance est l'une des plus rapides dans le monde entier. L'augmentation des échanges commerciaux de la Thaïlande avec ses partenaires asiatiques a contribué à l'instauration d'une structure de marché

plus diversifiée et en pleine maturité; en outre, le taux de croissance annuel du produit intérieur brut (PIB) de la Thaïlande s'est chiffré à 11,4 % en moyenne entre 1988 et 1993. Selon une étude menée récemment par l'OCDE, l'économie de la Thaïlande devrait se classer parmi les dix plus importantes du monde d'ici à l'an 2010.



L'économie thaïlandaise entre maintenant dans une nouvelle phase et on observe un ralentissement de sa croissance. Les taux de croissance de 10 % ou plus sont chose du passé. Ainsi, la croissance du PIB en 1993, bien qu'elle soit demeurée supérieure à celle de nombreux pays, est tombée à 7,9 %. Ce ralentissement est en partie attribuable à la diminution de la demande sur le marché international, à l'insuffisance de la capacité de production dans le cas de plusieurs produits et aux difficultés internes sur le plan politique.

Le produit intérieur brut par habitant de la Thaïlande s'est chiffré à 1 778 \$CAN en 1993, comparativement à 24 751 \$CAN pour le Canada.



En Thaïlande, le taux d'inflation est passé de 2,5 % en 1987 à un sommet de 6,0 % en 1991, pour ensuite redescendre à 3,3 % en 1993. Pour la sixième année de suite, le gouvernement a enregistré un excédent budgétaire en 1993; cet excédent dépassait les 50 millions de bahts, soit 1,6 % du PIB. L'épargne nationale brute s'est chiffrée à environ 34 % du PIB de 1993.

En raison du volume élevé des importations, le solde des transactions courantes a été déficitaire de 6,9 milliards \$US en 1993, soit un montant correspondant à 5,75 % du PIB. Le solde des transactions courantes de la Thaïlande est régulièrement déficitaire, mais le déficit n'a jamais été aussi élevé qu'en 1991, année où il a atteint 7,5 milliards \$US, soit 7,7 % du PIB. Toutefois, les entrées de capitaux étrangers (y compris l'investissement étranger) ont été plus que suffisantes pour financer le déficit et elles ont contribué à faire passer la valeur des réserves officielles de 7,1 milliards \$US à la fin de 1988 à environ 25,4 milliards \$US à la fin de 1993. Ce dernier montant correspond à la valeur des exportations réalisées sur une période de 6,8 mois.

Les services ont généré 47 % du PIB en 1993, soit une légère diminution par rapport à la proportion de 49,2 % enregistrée en 1988. Par ailleurs, 30 % du PIB était attribuable au secteur de la fabrication en 1993. En ce qui touche l'agriculture, sa part du PIB s'effrite;

elle est tombée à 10,8 % en 1993, en comparaison de 16,2 % en 1988. Toutefois, en valeur, les produits agricoles représentaient 18 % de l'ensemble des exportations en 1993.

On prévoit que la croissance du PIB demeurera entre 7 % et 8 % au cours des prochaines années. Affichant en 1993 un taux de croissance de 10,7 % (contre 7,9 % et 2,4 % respectivement pour la construction et l'agriculture), l'industrie constitue le principal secteur de croissance. La politique financière expansionniste du gouvernement, la réforme fiscale, l'investissement étranger direct de source privée, le lancement de grands projets d'infrastructure et le perfectionnement des ressources humaines contribueront au maintien de taux de croissance élevés. Cette croissance s'accompagnera d'un déficit commercial accru mais non hors de proportion.

• Pressions économiques

Les éléments qui limitent la compétitivité de la Thaïlande sur le marché international sont la pénurie de main-d'oeuvre, le manque d'eau et de terrains, l'infrastructure inadéquate ainsi que l'insuffisance de la recherche-développement.

La pénurie de main-d'oeuvre qualifiée s'explique en partie par le fait que l'agriculture, malgré la diminution de sa part du PIB, continue de monopoliser 64 % de la population

active du pays. À la fin des années 1980, la croissance globale reposait sur la transition d'une économie agricole à une économie industrielle orientée vers la fabrication, les services et le commerce extérieur.

La part du PIB attribuable à l'industrie est passée de 34,6 % en 1988 à 40 % en 1993, tandis que celle de l'agriculture a chuté de 16,2 % en 1988 à 10,8 % en 1993. Toutefois, la croissance de l'industrie a été dans une large mesure concentrée à Bangkok et dans la région avoisinante, secteur géographique auquel est attribuable 90 % de la fabrication génératrice de valeur ajoutée. L'industrialisation de ce secteur contraste avec la situation observée dans le reste du pays, où l'agriculture demeure la principale activité économique. Les politiques actuelles du gouvernement thaïlandais favorisent le développement industriel à l'extérieur de Bangkok et prévoit des stimulants qui visent à répartir l'investissement plus également entre les régions. Elles mettent aussi l'accent sur l'amélioration des capacités en matière de perfectionnement des ressources humaines.

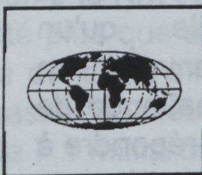
Le développement de l'infrastructure influera aussi sur le rythme du développement économique de la Thaïlande. Les limites inhérentes à l'infrastructure constituent un élément déterminant dans les décisions des

investisseurs. Bien que la Thaïlande ait accompli des progrès en construisant des routes et en agrandissant les installations portuaires, il reste beaucoup à faire dans ce domaine, par exemple, décongestionner la circulation urbaine et améliorer les communications. De plus, les autorités thaïlandaises ont reconnu dans leur premier plan* quinquennal que l'accroissement de la demande de gestionnaires, de techniciens et de travailleurs qualifiés constitue une priorité.

Bref, malgré une légère incertitude sur le plan politique, les lignes de conduite économiques de base adoptées par la Thaïlande sont sensées et les indicateurs économiques sont très favorables. On ne prévoit à court terme aucun problème grave quant à la balance des paiements ou au service de la dette. Pour une économie « surchauffée » qui a affiché une croissance de plus de 40 % en chiffres réels entre 1988 et 1990, il est possible qu'un ralentissement soit le bienvenu; en effet, il permettrait à la Thaïlande de prendre des mesures pour répondre à des besoins urgents en matière de sécurité sociale et améliorer l'infrastructure insuffisante à l'heure actuelle. La Thaïlande figure désormais parmi les pays nouvellement industrialisés (PNI).

PROFIL DES PRINCIPALES VILLES				
Ville	Situation géographique	Population	Principales activités économiques	Accès
Bangkok	Extrémité nord du golfe de Thaïlande	8 M h.	Fabrication, services, transports, communications et administration publique	Transport aérien (aéroport international), ferroviaire et routier
Chiang Mai	696 km au nord de Bangkok	400 000 h.	Agriculture	Transport aérien, ferroviaire et routier
Trang	828 km au sud de Bangkok	540 000 h.	Agriculture et services	Transport aérien, routier et ferroviaire
Phuket	862 km au sud de Bangkok	188 535 h.	Tourisme et services	Transport aérien et routier
Songkhla	950 km au sud de Bangkok, à la frontière de la Malaisie	1,13 M h.	Installations portuaires et services	Transport routier

CONTEXTE COMMERCIAL



L'économie thaïlandaise a maintenu une forte croissance au cours des dernières années : son taux de croissance annuel s'est chiffré à 11,7 % en moyenne entre 1983 et 1993. Comme nous l'avons déjà mentionné, malgré la régression observée à l'échelle internationale, on prévoit que le taux de croissance du PIB pour 1994 se rapprochera du taux de 7,9 % enregistré en 1993, qui accusait lui-même un recul par rapport aux taux de 8,2 % et de 10 % atteints respectivement en 1991 et 1990. On reconnaît depuis longtemps que les entreprises du secteur privé sont

essentielles au développement de la Thaïlande et c'est pourquoi le gouvernement ne leur impose aucune restriction excessive. Toutefois, les nouveaux investisseurs étrangers ont intérêt à s'inscrire auprès du Board of Investment (BOI).

• Coentreprises

Le gouvernement favorise la formation de coentreprises avec des partenaires thaïlandais. Il s'agit là d'un moyen auquel peuvent avoir recours les sociétés étrangères pour pénétrer le marché thaïlandais. Les partenaires étrangers sont bien accueillis s'ils

apportent une « nouvelle » technologie et on s'attend à ce qu'ils contribuent à transférer à leurs homologues thaïlandais l'expertise connexe. La Thaïlande limite non seulement la participation étrangère dans certains secteurs de services (par exemple, les services bancaires et financiers ainsi que ceux qui se rapportent à l'architecture), mais aussi l'appropriation du sol par des étrangers. Il faut tenir compte de ces éléments lorsqu'on négocie un accord portant sur la création d'une coentreprise. Jusqu'à présent, on compte plus de 30 associations d'entreprises thaïlandaises et canadiennes qui ont donné lieu à une coentreprise de grande envergure ou à un transfert de technologie important. La valeur du capital-actions en jeu s'élève à plus de 100 M\$.

- **Projets conjoints canado-thaïlandais**

À travers son programme Entreprise Canada-Thaïlande, le Programme de coopération industrielle de l'ACDI encourage les projets interentreprises. Avec l'aide des agents commerciaux à l'ambassade canadienne à Bangkok, jusqu'à maintenant des entreprises canadiennes et thaïlandaises ont conclu au total une trentaine d'accords qui se sont traduits par la création d'une coentreprise ou un transfert de technologie et le capital-actions visé dépasse les 100 M\$. Ces accords ont été conclus notamment par des manufacturiers et des entreprises de services dans des domaines aussi variés que la transformation d'aliments, la fabrication de métaux et l'industrie

pétrochimique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces programmes, on peut s'adresser à M. Milton Parissis, directeur d'**Entreprise Thaïlande-Canada**, au 1202 Sussex Centre, West Tower, 90 Burnhamthorpe Road West, Mississauga, Ontario, L5B 3C3, Tél : (905) 279-6966, Téléc. : (905) 279-0138.

- **Traitement national**

En vertu des nouveaux articles de la loi qui régit les entreprises étrangères, pas plus de 50 % de leur capital-actions et de leurs capitaux propres ne peut provenir de l'étranger. Les entreprises inscrites avant l'annonce de ces dispositions en sont exemptées.

- **Investissement étranger**

La majorité de l'investissement étranger en Thaïlande provient du Japon, des États-Unis, de Taïwan, de Hong Kong et du Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, la Thaïlande a autorisé des projets d'investissement étranger dont la valeur totalise plus de 100 millions \$CAN. Selon Statistique Canada, l'investissement canadien direct en Thaïlande s'est chiffré à 14 millions \$CAN en 1989, soit un montant relativement modeste.

- **Incitation à l'investissement**

Le Board of Investissement (BOI) est le principal organisme gouvernemental chargé de mettre en place des stimulants pour favoriser l'investissement intérieur et étranger en Thaïlande, en particulier dans les

activités industrielles et les autres activités non agricoles. Les projets qui bénéficient de ces privilèges sont dits « privilégiés ». Plus précisément, le BOI favorise les projets qui s'inscrivent dans la poursuite des objectifs en matière de développement économique national, par exemple, l'accroissement des capacités industrielles et technologiques thaïlandaises, l'exploitation des ressources nationales, la création d'emploi, l'essor des grandes industries et des industries de soutien, les rentrées de devises, l'intensification de la croissance économique des régions autres que celle de Bangkok, la préservation des ressources naturelles ou la résolution des problèmes environnementaux. À cette fin, le BOI offre maintenant aux investisseurs des services commerciaux; il peut, par exemple, les aider à obtenir les licences requises et à repérer des projets d'investissement intéressants ou des partenaires pour la création d'une coentreprise.

- **Prescriptions relatives aux capitaux propres**

Dans le cas de la plupart des entreprises privilégiées, le gouvernement thaïlandais exige une participation locale majoritaire. Toutefois, les investisseurs étrangers peuvent détenir plus de 50 % des capitaux propres d'une société d'exportation si elle exporte plus de 50 % de sa production; ils peuvent détenir tous les capitaux propres si cette société exporte 80 % de sa production.

- **Zones de promotion de l'investissement**

Dans le cadre d'un remaniement de sa politique en matière de promotion des investissements, le BOI a réparti les provinces de la Thaïlande entre quatre zones de promotion de l'investissement. Le nombre et la qualité des éléments visant à inciter les entreprises de fabrication à s'établir dans ces zones varient d'une région à l'autre, car le BOI souhaite favoriser l'investissement à l'extérieur de Bangkok et des provinces périphériques, en particulier dans les secteurs ruraux. Les entreprises qui réalisent un projet dans ces zones bénéficient d'avantages particuliers, principalement sous forme de privilèges fiscaux, de réduction des droits à l'importation ou à l'exportation ou même d'exemption à ces droits. Le BOI se montre résolu à accélérer le développement de l'infrastructure nécessaire dans ces zones.

- **Parcs industriels**

L'Industrial Estates Thailand Authority a été chargée d'accroître l'assise industrielle et de limiter la pollution attribuable aux industries. Qu'il s'agisse de zones industrielles à caractère général ou de zones de transformation pour l'exportation, les parcs industriels, en général situés dans les secteurs riverains, se spécialisent dans l'industrie lourde, mi-lourde ou légère de fabrication. La Thaïlande compte environ 25 parcs industriels; un grand nombre de ces parcs seront agrandis et on en créera 10 nouveaux d'ici 1998. Les principaux centres industriels sont Samut Shakhon (près de Bangkok), Songkhla et Hat Yai (dans le

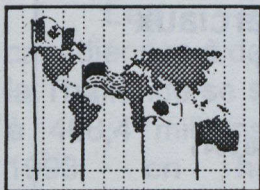
Sud) ainsi que Laem Chabang et Rayong (sur la côte sud-est).

Les entreprises étrangères établies dans un parc industriel bénéficient de plusieurs stimulants et privilèges. Ainsi, elles peuvent posséder des terrains dans les parcs industriels, faire entrer au pays non seulement des travailleurs qualifiés et des spécialistes ainsi que leurs conjoints et personnes à charge, mais aussi, pour qu'ils y travaillent, des techniciens et des spécialistes étrangers. Elles peuvent aussi apporter ou envoyer des devises à l'extérieur du pays. De plus, les entreprises étrangères établies dans une zone de transformation pour l'exportation peuvent aussi bénéficier de certains privilèges fiscaux.

• Réductions tarifaires

En décembre 1994, le gouvernement thaïlandais a adopté une

nouvelle structure tarifaire dont la mise en oeuvre doit s'échelonner sur quatre années. Cette nouvelle structure s'applique à 91 % des numéros tarifaires, qui correspondent, en valeur, à 97 % des importations globales. Elle ramène de 30,24 % à 17,01 % les taux tarifaires moyens et de 39 à 6 le nombre de taux tarifaires différents. Ainsi, un taux de 0, 1, 5, 10, 20 ou 30 % s'applique aux produits à valeur ajoutée selon l'échelle suivante :
0 % pour les produits faisant l'objet d'une exemption tarifaire, par exemple, le matériel médical et les engrais;
1 % pour les matières premières, les composants électroniques et les véhicules de transport international;
5 % pour les produits primaires et les biens d'équipement;
10 % pour les produits intermédiaires;
20 % pour les produits finals;
30 % pour les produits nécessitant une protection particulière (déterminés par le gouvernement).



COMMERCE EXTÉRIEUR

Le commerce extérieur de marchandises de la Thaïlande

(importations et exportations confondues) a atteint une valeur de 83 milliards de dollars \$US en 1993. Il a presque quintuplé en dix ans, affichant ainsi un taux de croissance annuel de 17,5 % en moyenne pendant cette période. Les exportations thaïlandaises ont grimpé de 6,4 milliards \$US en 1983 à 37,1 milliards en 1993, soit un taux de croissance moyen de 19,2 % par année.

Au cours de la même période, les importations thaïlandaises sont passées de 10,2 à 46,1 milliards de dollars US.

Enfin, le déficit de la balance commerciale s'est chiffré en 1993 à 8,9 milliards \$US, soit une valeur correspondant à 7 % du PIB.

Les États-Unis, le Japon et Singapour (pays membre de l'ASEAN) sont les trois principaux partenaires commerciaux de la Thaïlande. En 1993, ces pays réunis ont reçu 54,6 % des

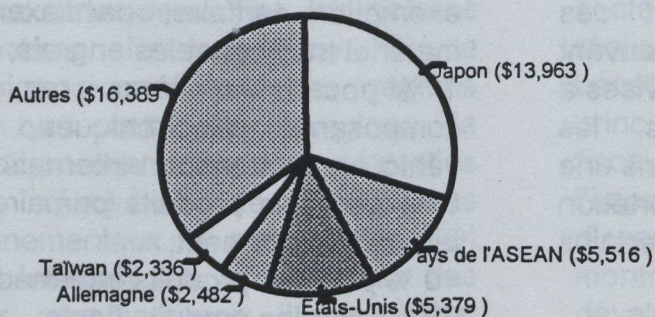
exportations de la Thaïlande et fourni 54 % de ses importations.

En raison des changements dont a fait l'objet l'assise industrielle de la Thaïlande, les importations de produits manufacturés, y compris les machines et les marchandises destinées à la

production, ont monté en flèche. Les importations de produits de consommation et d'articles de luxe ont aussi augmenté au cours des dernières années, ce qui témoigne d'une hausse considérable des niveaux de revenu personnel.

Principaux partenaires commerciaux

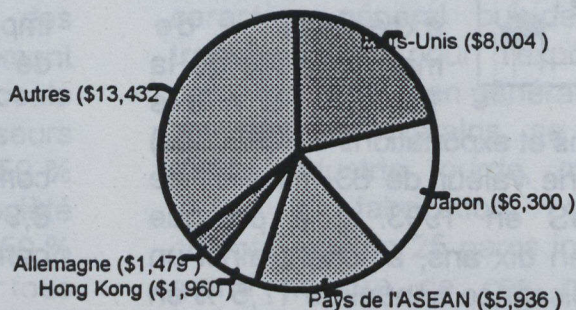
Exportations, 1993: 47,2 milliards \$US



Pays de l'ASEAN : Brunéi, Indonésie, Malaisie, Philippines et Singapour

Principaux partenaires commerciaux

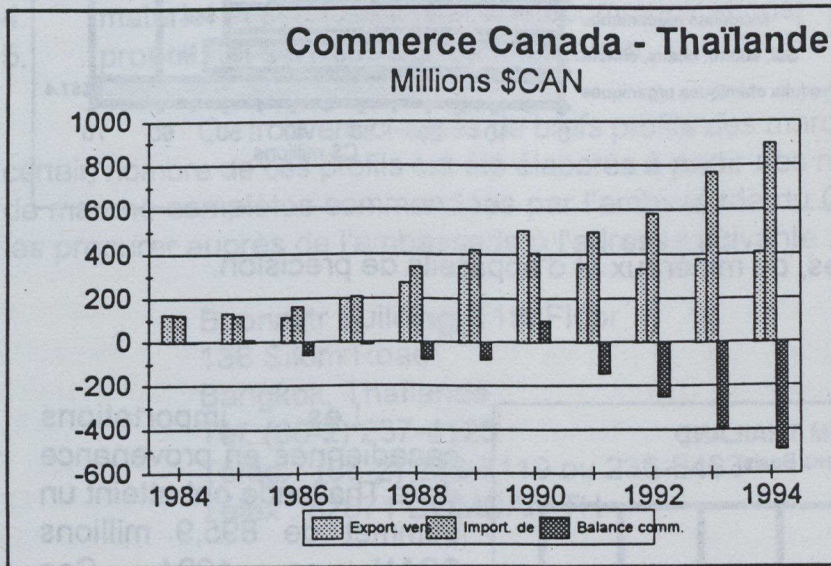
Importations, 1993: 46,1 milliards US



Pays de l'ASEAN : Brunéi, Indonésie, Malaisie, Philippines et Singapour

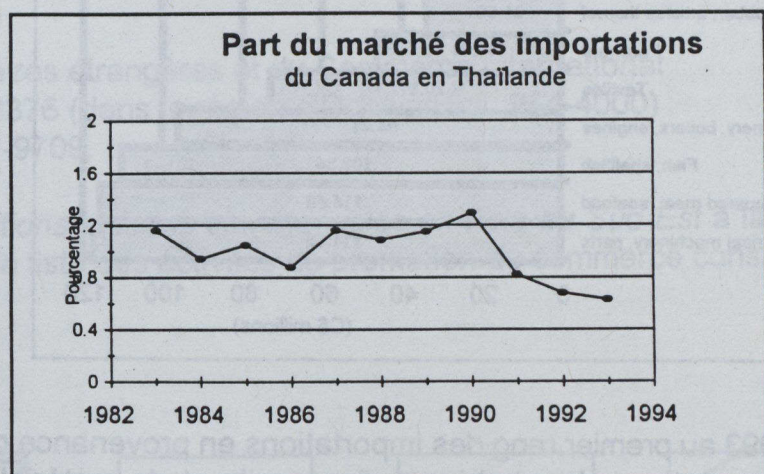
COMMERCE CANADA-THAÏLANDE

Le Canada et la Thaïlande sont tous deux membres fondateurs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Canada, qui accorde à la Thaïlande un Tarif de préférence général (TPG), applique une politique stricte en ce qui touche l'exportation de produits ou de technologies militaires. Les représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international examinent individuellement chaque demande portant sur l'exportation de tels produits ou technologies, en particulier quand il s'agit d'articles raisonnablement susceptibles d'être utilisés contre une population civile.



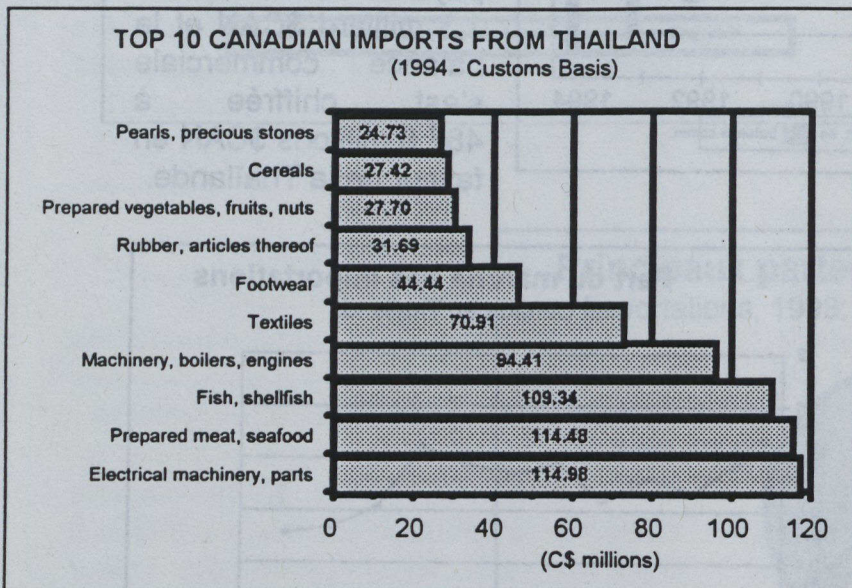
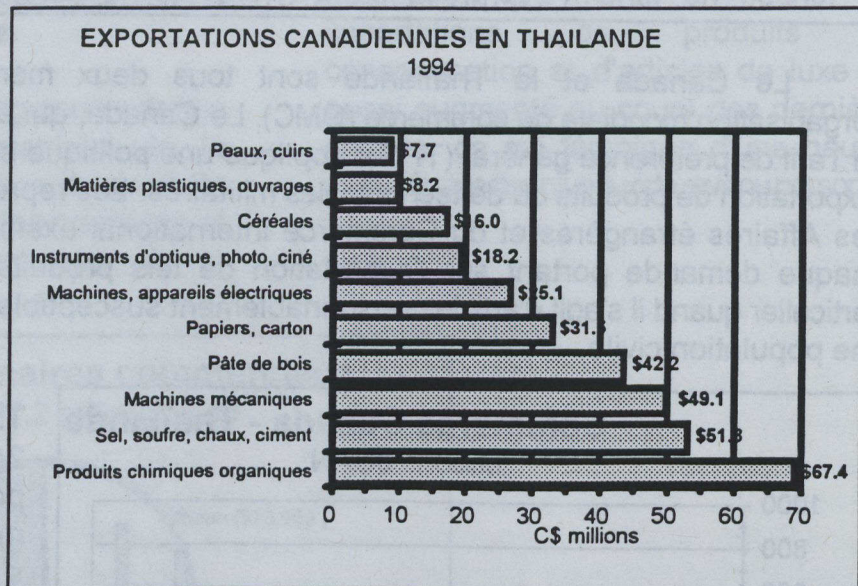
En 1993, la Thaïlande a été le 24^e marché d'exportation pour le Canada; cette même année, le Canada s'est classé au 12^e rang des marchés d'exportation de la Thaïlande. Le commerce bilatéral entre ces deux pays a totalisé 1,3 milliard \$CAN et la balance commerciale s'est chiffrée à 487,5 millions \$CAN en faveur de la Thaïlande.

Les exportations canadiennes à destination de la Thaïlande se sont élevées à 408,4 millions \$CAN en 1993, en hausse de 33,4 millions \$CAN par rapport à 1983. Par ailleurs, en 1983, les exportations canadiennes à destination de la Thaïlande se situaient au-dessous de la barre des 150 millions \$CAN et le commerce bilatéral n'atteignait que 218 millions \$CAN.



Toutefois, la part de marché du Canada en Thaïlande continue de s'effriter : elle a chuté de 1,16 % en 1987 à 0,63 % en 1993.

Les produits chimiques organiques, les chaudières (secteur de l'électricité), les machines mécaniques, les pâtes et papiers, les machines, appareils et matériel électriques ainsi que le blé constituent les principales exportations canadiennes à destination de la Thaïlande. On a observé en 1994 une hausse des exportations de produits chimiques organiques, de minéraux et d'appareils de précision.



Les importations canadiennes en provenance de la Thaïlande ont atteint un sommet de 895,9 millions \$CAN en 1994. Ces importations, traditionnellement constituées de produits agricoles et de produits de la pêche (principalement du thon en conserve, des fruits en conserve, du riz et du tapioca), se sont diversifiées au cours des dernières années, mais les préparations de viandes et de poissons sont demeurées en

1993 au premier rang des importations en provenance de la Thaïlande. En 1994, les importations de machines, d'appareils et de matériel électriques étaient les plus importantes, suivies des préparations de poissons, des machines mécaniques et des textiles. Le commerce des textiles est soumis à certaines restrictions en vertu d'un accord bilatéral.

SECTEURS PRIORITAIRES

Pour tirer le meilleur parti de ses ressources limitées qui sont consacrées à la promotion des échanges commerciaux, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a recensé en Malaisie les secteurs suivants qui semblent prometteurs pour les entreprises canadiennes :

1. matériel et services liés à l'électricité et à l'énergie;
2. systèmes et services de transport;
3. environnement;
4. matériel et services liés aux télécommunications;
5. produits et services agro-alimentaires.

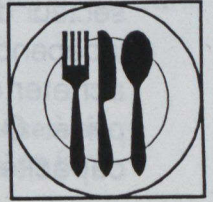
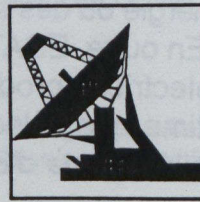
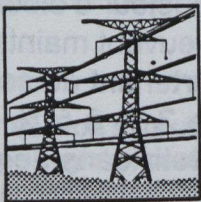
On trouvera ci-après de brefs profils des marchés associés à ces secteurs. Un certain nombre de ces profils ont été élaborés à partir des rapports consécutifs à des études de marché complètes commandées par l'ambassade du Canada en Thaïlande; on peut se les procurer auprès de l'ambassade à l'adresse suivante :

Boonmitr Building, 11th Floor
138 Silom Road
Bangkok, Thaïlande
Tél. (66-2) 237-4126
Télec. : (66-2) 236-7119 ou 236-6463
Télex : 82671 DOMCAN TH

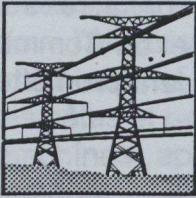
ou en communiquant avec :

InfoCentre
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Tél. : 1-800-267-8376 (dans la région d'Ottawa/Hull, 944-4000)
Télec. : (613) 996-9709.

Voir l'Annexe II : *Expositions et foires commerciales en Asie du Sud-Est* à la fin du présent document pour obtenir la liste des activités de promotion du commerce consacrées à ces secteurs.



1. MATÉRIEL ET SERVICES LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ ET À L'ÉNERGIE



• La Thaïlande offre des débouchés dans le secteur des équipements de production, de transmission et de distribution de l'électricité, des installations bi-énergie (électricité et source d'énergie renouvelable), des installations et du matériel à haut rendement énergétique ainsi que des produits et services liés à l'exploitation pétrolière et gazière.

Électricité

En raison de la forte croissance économique, la demande d'énergie en Thaïlande est demeurée supérieure à la capacité de production en 1994. Pour remédier à la situation, ce pays doit donc produire plus de 1 000 MW supplémentaires par année, et consacrera à cette fin au cours des dix prochaines années 44 milliards \$CAN à des projets dans ce secteur. L'expansion du marché des équipements de production, de transmission et de distribution d'électricité crée des débouchés considérables pour les sociétés canadiennes oeuvrant dans ce domaine.

La Thaïlande importe tous ses équipements de production d'électricité, exception faite des petites chaudières à vapeur, des transformateurs, des isolateurs et des câbles. Les importations d'équipements de production d'électricité devraient augmenter de 14 % par année en moyenne. Ensemble, le Japon, la France et les États-Unis détiennent environ 74 % du marché thaïlandais.

Dans le secteur de la transmission et de la distribution d'électricité, certains équipements sont fabriqués en Thaïlande : fils et câbles basse tension, câbles de puissance XLP haute tension, transformateurs, coupe-circuits sectionneurs 22-kV, disjoncteurs, parafoudres, isolateurs, conducteurs, convertisseurs statiques et panneaux de distribution.

L'énergie supplémentaire devrait provenir de diverses sources : électricité produite dans le cadre de projets de centrale thermique relevant de la société d'État thaïlandaise, Electrical Generating Authority of Thailand (EGAT); électricité produite en Thaïlande et vendue à EGAT en vertu d'un programme s'adressant aux producteurs d'électricité indépendants; énergie achetée de pays voisins (notamment de l'énergie hydroélectrique provenant du Laos et du Myanmar ainsi que du gaz provenant du Myanmar et de la Malaisie. En vertu d'une loi adoptée en 1993, il est maintenant possible de créer une société par actions, faisant ou non publiquement appel à l'épargne, pour exercer des activités dans le secteur de l'énergie ou des secteurs connexes, notamment à titre de producteur d'électricité indépendant. En outre, EGAT et d'autres entreprises de services publics peuvent maintenant acheter de l'électricité produite par des centrales de cogénération appartenant au secteur privé. On estime que l'électricité cogénérée représentera à l'avenir de 3 % à 5 % de la capacité installée totale d'EGAT. Le secteur privé est encouragé à investir dans de petits

projets de cogénération ou dans les centrales d'EGAT. Par ailleurs, le gouvernement thaïlandais a créé un bureau de gestion de la demande, dans lequel il investira 4 576 millions de baht sur une période de cinq ans (de 1994 à 1999) pour réduire la consommation d'énergie résidentielle et industrielle grâce à des stratégies visant à accroître l'efficacité des installations d'éclairage, ce qui pourrait créer des débouchés pour les entreprises canadiennes. Il existe donc un nouveau marché en Thaïlande pour les installations bi-énergie (électricité et source d'énergie renouvelable) ainsi que pour les installations et le matériel à haut rendement énergétique.

Pétrole et gaz

On a observé une augmentation de 7,7 % dans les approvisionnements pétroliers d'origine étrangère et de 2,2 % dans les approvisionnements provenant des champs pétrolifères et gazifères locaux, qui ont ainsi été portés respectivement à 541 410 et 232 300 b/j. Les prix relativement peu élevés ont permis à la Thaïlande de réduire de 5,36 % les coûts afférents à ses importations de pétrole pendant les trois premiers trimestres de 1994 par rapport à la période correspondante l'année précédente. La Thaïlande s'est fixé comme objectif d'accroître son autosuffisance en matière de capacité de raffinage du pétrole et elle a accompli des progrès à cet égard, principalement parce qu'elle est arrivée à achever plus vite que prévu les travaux d'expansion de la raffinerie de la société Esso à Sri Racha. De plus, les travaux se poursuivent aux raffineries de Rayong Refinery Co et de Star Petroleum Refining Co. On a aussi annoncé deux projets de grande envergure : l'industrie pétrochimique thaïlandaise prévoit construire une raffinerie qui permettra de traiter quotidiennement 300 000 barils de pétrole brut; et Sukhothai Petroleum prévoit construire dans la province de Songkhla, au sud du pays, une raffinerie évaluée à 30 milliards de baht. En augmentant sa capacité de raffinage, la Thaïlande pourra non seulement répondre à la demande accrue de produits pétroliers sur son marché intérieur, mais aussi exporter du pétrole dans toute la région.

En ce qui touche les approvisionnements en gaz naturel, la Thaïlande a signé en septembre un important accord portant sur l'importation de gaz naturel extrait au large de la Birmanie. La Thaïlande reconnaît que ses réserves de gaz naturel, qui se trouvent principalement dans le golfe de Thaïlande, sont limitées et c'est là la principale raison qui l'incite à se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement. Ce marché a été conclu par les gouvernements respectifs de la Thaïlande et de la Birmanie, PTT et un consortium formé de la société française Total et du groupe américain Unocal Corp.

De plus, Unocal Thaïlande se prépare à vendre à PTT du gaz naturel provenant de son nouveau champ Pailin, l'un des plus importants qui ont été découverts récemment dans

*Ce profil s'appuie sur la publication *The Oil and Gas Sector in Thailand, An Update* (offerte uniquement en anglais), produite par l'ambassade du Canada en Thaïlande. Pour obtenir cette publication, en faire la demande à l'ambassade du Canada ou à l'InfoCentre du MAECI.

le golfe de Thaïlande. Unocal, qui consolide ses activités de prospection gazière dans le golfe, a aussi annoncé qu'elle investira 423 millions \$US pour exécuter la deuxième phase du projet portant sur le champ Jakrawan. Estimées à 600 milliards de pieds cubes de gaz et à plus de 11 millions de barils de condensat, les réserves de ce champ permettront à Unocal de maintenir sa production de gaz bien après l'an 2000.

Électricité

Pétrole et gaz

Les opérations de prospection gazière dans le golfe de Thaïlande ont été interrompues pendant un certain temps en raison de la pandémie de COVID-19. Cependant, Unocal a récemment annoncé qu'elle reprendra ses opérations de prospection gazière dans le golfe de Thaïlande. Unocal a également annoncé qu'elle investira 423 millions \$US pour exécuter la deuxième phase du projet portant sur le champ Jakrawan. Estimées à 600 milliards de pieds cubes de gaz et à plus de 11 millions de barils de condensat, les réserves de ce champ permettront à Unocal de maintenir sa production de gaz bien après l'an 2000.

En ce qui concerne les approvisionnements en gaz naturel, la Thaïlande a signé en 2002 un accord de fourniture de gaz naturel avec la Malaisie. L'accord prévoit que la Malaisie fournira à la Thaïlande un volume de gaz naturel équivalent à 10 milliards de mètres cubes par an pendant une période de 10 ans. L'accord a été renouvelé en 2012 pour une période de 10 ans supplémentaires.

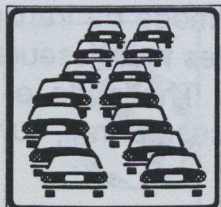
La Thaïlande est également un grand consommateur de gaz naturel. Le pays a une consommation annuelle de gaz naturel d'environ 10 milliards de mètres cubes. Le gaz naturel est utilisé principalement pour la production d'électricité et pour le chauffage.

Le gouvernement thaïlandais a mis en place une stratégie nationale pour le gaz naturel. La stratégie vise à augmenter la production de gaz naturel domestique et à diversifier les sources d'approvisionnement en gaz naturel. Le gouvernement a également mis en place des mesures pour encourager l'investissement dans le secteur du gaz naturel.

Unocal est l'un des principaux investisseurs étrangers dans le secteur du gaz naturel en Thaïlande. L'entreprise a investi dans plusieurs projets de prospection gazière dans le golfe de Thaïlande. Unocal a également investi dans la construction de pipelines de gaz naturel en Thaïlande.

Unocal a récemment annoncé qu'elle investira 423 millions \$US pour exécuter la deuxième phase du projet portant sur le champ Jakrawan. Estimées à 600 milliards de pieds cubes de gaz et à plus de 11 millions de barils de condensat, les réserves de ce champ permettront à Unocal de maintenir sa production de gaz bien après l'an 2000.

2. SYSTÈMES ET SERVICES DE TRANSPORT*



- Les meilleures possibilités offertes aux entreprises canadiennes de transport se situent dans les secteurs de l'automobile et du transport ferroviaire, qui englobe les systèmes sur rails lourds et légers.

Le gouvernement thaïlandais juge prioritaire le développement du secteur automobile. Son approche structurée de la question a fait de la Thaïlande un centre régional pour les produits automobiles. Le pays est en fait le marché automobile qui connaît la plus forte croissance au monde, ce qui reflète l'ascendance rapide de sa classe moyenne. Il est aussi un grand centre de montage automobile, dont l'expansion devrait se poursuivre avec l'accroissement des investissements réalisés par les fabricants japonais et les Trois Grands producteurs américains.

Les fabricants de voitures japonaises dominent actuellement le marché, y occupant une part de 70 % en 1994. Initialement protectionniste, l'industrie automobile thaïlandaise n'a maintenant plus peur de l'internationalisation et de la concurrence directe sur les marchés étrangers. Son objectif est de devenir un grand centre de production de composants pour les opérations mondiales des entreprises de montage japonaises, nord-américaines et européennes. Les fabricants canadiens de pièces d'automobile devraient agir sans tarder pour éviter l'érosion de leurs marchés traditionnels en s'associant à des firmes thaïlandaises afin de combiner leur technologie et les avantages qu'offre la Thaïlande, soit des coûts moins élevés, une main-d'oeuvre abondante et une bonne connaissance de la commercialisation sur les marchés régionaux.

Dans le secteur des systèmes légers sur rail, les problèmes persistants rencontrés par les concessionnaires des trois systèmes de transport urbain ont forcé la Régie métropolitaine de transport rapide à réexaminer les options de mise en oeuvre de son projet. Le gouvernement thaïlandais a notamment fait savoir qu'il envisageait de transformer le régime de concessions privées en projet public financé par le gouvernement. La nécessité d'un système fonctionnel de transport en commun devient aigu à Bangkok, où les problèmes de circulation se détériorent de mois en mois et où le nombre des véhicules contribue à dégrader la qualité de l'air.

On a proposé un certain nombre de projets de transport sur rail lourd, y compris la rénovation de voies et l'aménagement de plusieurs nouvelles lignes. Plusieurs projets de doublage de voies ont déjà été entrepris. Les lignes ferroviaires proposées ainsi que les projets de rénovation et de doublage de voies offrent des possibilités dans les domaines du matériel de signalisation - où les firmes canadiennes ont déjà connu du succès - et des services de consultants en transport ferroviaire.

*Pour de plus amples renseignements sur ce secteur, veuillez consulter l'ambassade du Canada à Bangkok.

Le développement plus poussé du transport sur rail cadre aussi avec les efforts du gouvernement pour trouver des solutions de rechange au trafic routier. Pour le moment, le gouvernement espère revaloriser le transport sur rail pour en faire un mode de transport acceptable à la classe moyenne. Il s'offrira donc des possibilités pour les fournisseurs de matériel roulant. De même, la croissance économique rapide de la Thaïlande et les problèmes de circulation ont accru la demande de transport de marchandises par rail, surtout au moyen de conteneurs.

La Thaïlande élargit aussi considérablement son réseau de routes, et surtout de grandes routes, avec une aide des institutions financières internationales. Il existe donc des possibilités de fourniture de services de génie-conseil.

Les secteurs de l'automobile et du transport sur rail lourd sont dominés par les Japonais. Dans le cas de l'automobile, la chose est attribuable à de forts investissements dans le montage de véhicules et dans la fabrication de pièces. Dans le cas du transport par rail, les Japonais tirent un certain avantage de l'écartement (étroit) de voie utilisé et de leur placement stratégique de conseillers au sein de la Régie des chemins de fer de la Thaïlande. Dans les trente dernières années, la Thaïlande a grandement élargi l'infrastructure nationale, notamment en faisant passer son réseau routier de 8 498 à 46 786 kilomètres entre 1961 et 1992. Mais sa forte croissance économique grève l'infrastructure existante, surtout au plan des transports. Les investissements dans les transports prévus dans le septième Plan national de développement économique et social (1992-1996) totaliseront 24,5 milliards \$ US, ou 41,65 % de toutes les dépenses d'infrastructure.

Les plans et projets courants comprennent l'expansion des réseaux routier et ferroviaire, le développement des systèmes de transport urbain (l'aménagement de 104 kilomètres destinés à trois systèmes de transport en commun rapide pour Bangkok sera financé par des concessionnaires privés), l'aménagement d'un nouvel aéroport à Nong Hgu Hao—à environ 25 kilomètres à l'est de Bangkok—ainsi que l'achèvement et l'élargissement d'installations portuaires. Tous ces projets ouvrent des possibilités aux firmes canadiennes d'urbanisme, de consultation et de fourniture de matériel.

3. ENVIRONNEMENT*



• La Thaïlande offre des débouchés dans le secteur du traitement et de la réduction des effluents industriels, du traitement des déchets dangereux, de la réduction des émissions, des technologies non polluantes d'utilisation du charbon, du rendement énergétique et de la formation en matière d'environnement.

En juin 1992, le gouvernement de la Thaïlande a mis en place des dispositions législatives et des règlements novateurs en vertu de la loi nationale sur l'environnement. Cette loi prévoyait la création d'un fonds renouvelable de 5 millions de baht (14 millions \$CAN), que les ministères peuvent affecter à leur discrétion à des projets, des produits et des services d'experts-conseils visant à régler les problèmes prioritaires du pays en matière d'environnement. L'Office of Environmental Policy & Planning, qui relève du ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement, a remplacé l'ancien National Environment Board. Cet organisme, qui est chargé de coordonner les objectifs du gouvernement en matière d'environnement dans le contexte des activités industrielles, a déterminé sept domaines prioritaires : pollution de l'eau, pollution de l'air, déchets solides, déchets dangereux, destruction des sols, diminution des ressources naturelles et détérioration de l'environnement naturel.

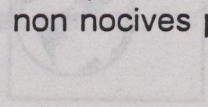
Voici quelques faits saillants concernant le secteur de l'environnement en Thaïlande :

- Les industries génèrent à l'heure actuelle 1,9 million de tonnes de déchets dangereux par année et la plupart de ces déchets ne sont pas traités. On prévoit que leur volume atteindra 6 millions de tonnes d'ici l'an 2001.
- L'industrie génère 25 % des eaux usées au pays; le reste provient des municipalités. On estime qu'à peine 2 % de la population de Bangkok a accès à un réseau d'égout.
- Les 2,2 millions de véhicules automobiles, qui rejettent chaque jour dans l'atmosphère 5 tonnes de plomb, constituent la principale cause de pollution de l'air dans cette ville. La présence de plomb dans le sang correspond au triple du niveau accepté dans les pays de l'hémisphère occidental.

Le gouvernement a présenté plusieurs initiatives de lutte contre la pollution. Ainsi, il a lancé un programme de 750 millions \$CAN pour construire des usines de traitement des eaux usées dans les principaux centres urbains. De plus, il a réduit le prix de l'essence sans

*Ce résumé s'appuie sur les renseignements qui figurent dans le document intitulé *1993 Environmental Services Mission Report* (non traduit en français), publié par Industrie Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les débouchés existants dans ce secteur, prière de communiquer avec M^{me} Sherrill Owen, à Industrie Canada, par téléphone au (613) 954-2938 ou par télécopieur au (613) 952-9564, ou encore avec l'ambassade du Canada à Bangkok.

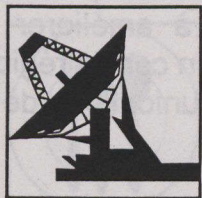
plomb afin de favoriser son utilisation. Enfin, le ministère de l'Industrie encourage les petites et moyennes entreprises de fabrication polluantes à quitter les régions urbaines pour s'installer dans des parcs industriels. Ces parcs industriels doivent respecter des normes environnementales plus rigoureuses et ils sont dotés de réseaux communs pour le traitement et l'élimination des eaux usées. En outre, on s'efforce d'intégrer à la conception et à la planification de tous les nouveaux projets industriels des technologies non nocives pour l'environnement.



Le gouvernement a présenté plusieurs initiatives de lutte contre la pollution. Ainsi, il a lancé un programme de 750 millions \$CAN pour construire des usines de traitement des eaux usées dans les principaux centres urbains. De plus, il a réduit le prix de l'essence sans plomb afin de favoriser son utilisation. Enfin, le ministère de l'Industrie encourage les petites et moyennes entreprises de fabrication polluantes à quitter les régions urbaines pour s'installer dans des parcs industriels. Ces parcs industriels doivent respecter des normes environnementales plus rigoureuses et ils sont dotés de réseaux communs pour le traitement et l'élimination des eaux usées. En outre, on s'efforce d'intégrer à la conception et à la planification de tous les nouveaux projets industriels des technologies non nocives pour l'environnement.

Le gouvernement a présenté plusieurs initiatives de lutte contre la pollution. Ainsi, il a lancé un programme de 750 millions \$CAN pour construire des usines de traitement des eaux usées dans les principaux centres urbains. De plus, il a réduit le prix de l'essence sans plomb afin de favoriser son utilisation. Enfin, le ministère de l'Industrie encourage les petites et moyennes entreprises de fabrication polluantes à quitter les régions urbaines pour s'installer dans des parcs industriels. Ces parcs industriels doivent respecter des normes environnementales plus rigoureuses et ils sont dotés de réseaux communs pour le traitement et l'élimination des eaux usées. En outre, on s'efforce d'intégrer à la conception et à la planification de tous les nouveaux projets industriels des technologies non nocives pour l'environnement.

4. INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS*



- Des débouchés s'offrent dans les domaines suivants : matériel de transmission, téléphonie cellulaire, réseaux fixes, infrastructure de téléphonie rurale, bureaux internationaux de transit, communications par satellite, services à valeur ajoutée et câblodistribution. Les possibilités englobent aussi bien la vente de biens et de services canadiens que le transfert de technologie et la formation de coentreprises.

Aux fins du présent rapport, le secteur des télécommunications est défini comme comprenant le matériel de commutation, le matériel de transmission, les systèmes de télécommunication par satellite, les systèmes de radiomessagerie, les systèmes de télécommunication fixes, les systèmes de télécommunication sans fil et la câblodistribution.

L'industrie des télécommunications se développe rapidement en raison de la forte croissance économique de la Thaïlande et est l'une des grandes priorités du gouvernement. L'industrie s'est facilement dotée de produits de communication avancés; mais les réseaux sophistiqués de téléphonie cellulaire et de messagerie doivent s'accommoder d'une infrastructure insuffisante et d'un accès inadéquat au service de téléphonie fixe. Bien qu'actuellement contrôlée par deux entreprises d'État, la *Telephone Organization of Thailand* (TOT) et la *Communications Authority of Thailand* (CAT), l'industrie a été sensiblement libéralisée depuis trois ans. Ces entreprises d'État ont permis l'exploitation privée de presque tous les sous-secteurs de l'industrie, et surtout du réseau téléphonique public fixe. L'accent a été mis sur le partage des revenus avec le gouvernement, qui s'est vu allouer jusqu'à 46 % des revenus d'exploitation.

La Thaïlande a besoin de 600 000 nouvelles lignes téléphoniques par année pour combler la demande. À l'heure actuelle, environ 200 000 nouvelles lignes sont installées chaque année, et 1,8 million de clients sont sur la liste d'attente. La Thaïlande compte présentement 3,7 lignes téléphoniques par 100 personnes.

Le septième Plan national de développement économique et social (1992-1996) prévoit l'aménagement d'une ligne téléphonique par 10 personnes (6 millions de lignes au total) d'ici 1996. Le huitième Plan national prévoit doubler ce nombre avec 1 ligne pour 5 personnes.

L'inclusion du secteur privé dans les projets de développement d'infrastructures a permis l'injection de capitaux privés financés par des cotations boursières. En mars 1995, le secteur des télécommunications comptait pour 18,5 % de la capitalisation du marché de la Bourse de Thaïlande.

*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'ambassade du Canada à Bangkok.

Les pays voisins - Laos, Myanmar, Cambodge et Vietnam - ont beaucoup de retard par rapport à la Thaïlande, mais ont entrepris des projets visant à améliorer leur infrastructure de télécommunication. La Thaïlande se prépare à devenir un centre régional, et les sociétés thaïlandaises investissent dans l'industrie des télécommunications de ces pays.

Les grands projets d'expansion et de rénovation des infrastructures ont attiré tous les principaux fournisseurs de matériel du Japon, des États-Unis et de l'Europe qui ont déjà conclu des coentreprises avec les firmes thaïlandaises détenant des concessions d'exploitation octroyées par les deux entreprises d'État. Le marché du matériel de commutation pour le réseau téléphonique fixe est dominé par cinq sociétés : Alcatel (5,5 % du marché), AT&T (7,1 %), Ericsson (24,8 %), NEC (42,5 %) et Siemens (20,1 %). Chacune de ces sociétés a établi une usine de fabrication de matériel de commutation dans le cadre de son contrat d'association, ce qui est considéré comme un avantage stratégique pour l'obtention d'un contrat lié à l'aménagement de 6 millions de nouvelles lignes téléphoniques.

Ces mêmes sociétés fournissent aussi du matériel de transmission - un marché qu'elles dominent également.

La Thaïlande comble tous ses besoins en câbles à fibres optiques par des achats à l'étranger. Les sociétés japonaises dominent ce segment du marché en comblant la presque totalité de la demande de câbles à fibres optiques importés. Mais, récemment, de petites quantités ont été importées des États-Unis, de l'Europe et de l'Australie. Les firmes scandinaves dominent le marché de la téléphonie cellulaire, la société finlandaise Nokia ayant mis en place le plus important réseau de distribution en Thaïlande.

5. PRODUITS ET SERVICES AGRO-ALIMENTAIRES*



- **La Thaïlande offre des débouchés aux franchiseurs du secteur des aliments et boissons et aux fournisseurs d'autres produits alimentaires, en particulier les produits d'épicerie.**

La politique agricole adoptée par le gouvernement thaïlandais favorise une ouverture accrue du marché des aliments et des boissons. La Thaïlande n'a cessé de préconiser une libéralisation du commerce des produits agricoles au cours des dernières négociations de l'Uruguay Round ainsi que dans le cadre du Groupe de Cairns (tribune d'exportateurs agricoles à laquelle participent aussi le Canada, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Colombie, les Fidji, la Hongrie, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et l'Uruguay) et du groupe des pays faisant partie de l'AFTA (ASEAN Free Trade Area - zone de libre-échange de l'ASEAN). Dans l'AFTA, les droits de douane sur tous les produits présentant une teneur en éléments locaux d'au moins 40 % seront ramenés à 0,5 % d'ici l'an 2008. Les engagements pris par la Thaïlande en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) garantissent une réduction considérable des droits de douane qu'elle impose sur les aliments transformés.

La Thaïlande continue d'exiger des licences et elle maintient les surtaxes à l'exportation. En outre, elle impose des droits à l'importation élevés (le taux produisant les droits les plus élevés entre soit les droits ad valorem de 60 % et 50 B par kilo), sur les produits alimentaires transformés et à forte valeur ajoutée, notamment la viande, le vin, les aliments préparés et les fruits (autres que les pommes).

En raison de l'urbanisation et de l'augmentation du revenu par habitant, les goûts des consommateurs sont en train de changer en Thaïlande, comme dans de nombreux pays voisins, ce qui crée des débouchés pour de nouveaux produits alimentaires. Des franchiseurs canadiens du secteur des aliments et boissons ont particulièrement bien réussi dans ce créneau. Les importateurs thaïlandais se sont montrés intéressés à faire entrer au pays du boeuf, des aliments pour animaux de compagnie, de l'eau minérale, du chocolat, des frites surgelées, des jus de fruits et des biscuits. De plus, les associations de l'industrie agro-alimentaire canadienne classent la Thaïlande au nombre des marchés qu'elles visent en priorité pour le boeuf, le stock génétique d'animaux laitiers et le porc. En adoptant un programme de publicité et de promotion efficace, les exportateurs canadiens pourraient aussi exploiter des débouchés dans d'autres segments du marché des produits alimentaires, en particulier dans le créneau des produits d'épicerie.

*Pour obtenir de plus amples renseignements sur le secteur agro-alimentaire, prière de consulter le *Répertoire des importateurs thaïlandais de produits alimentaires*, qu'il est possible d'obtenir auprès de l'InfoCentre du MAECI ou de l'ambassade du Canada à Bangkok. M^{me} Eileen Durand, du haut-commissariat du Canada à Singapour (voir l'adresse à l'Annexe I : *Contacts et publications utiles*) est le contact pour l'Asie du Sud-Est dans ce secteur d'activité.

FAIRE DES AFFAIRES EN THAÏLANDE

RELATIONS COMMERCIALES

• Protocole des milieux d'affaires

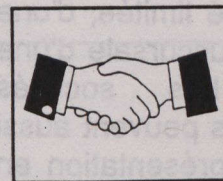
Quand on rencontre des représentants du gouvernement ou des gens d'affaires thaïlandais, il ne faut pas oublier certains points importants. Ainsi, on doit prendre bien soin d'éviter toute forme de conflit au sein de la société thaïlandaise. Il ne faut pas critiquer, ni se fâcher, ni faire montre de brusquerie et il est important de demeurer calme face à une insatisfaction ou à une difficulté. Comme les Thaïlandais sont formalistes, il vaut mieux être trop élégant que pas assez. Le noir se porte uniquement pour des funérailles. En Thaïlande, l'heure fixée pour les rendez-vous est en général assez approximative et c'est toujours en personne (jamais par téléphone) qu'on discute d'affaires. Les représentants du gouvernement occupent des postes prestigieux et vous devez vous préparer à assister à des réunions protocolaires et rituelles. Les Thaïlandais échangent leurs cartes de visite pratiquement à chaque rencontre. En règle générale, ils donnent la main aux occidentaux. Le *Wai*, salutation traditionnelle thaïlandaise, consiste à joindre les mains, comme le font les occidentaux pour prier, et à incliner la tête. Plus on baisse la tête, plus grande est la marque de respect.

• Présentation

Au début de la rencontre, vous devriez faire une présentation complète à l'intention de votre client potentiel. Veillez

à ce que le matériel utilisé au cours d'une démonstration, s'il y a lieu, fonctionne bien; dans le cas contraire, vous pourriez perdre la confiance si importante de votre interlocuteur. Vous pouvez lui remettre des dépliants, des listes de caractéristiques techniques, des échantillons, des listes de prix ainsi que tous les renseignements relatifs à la livraison et au contrôle de la qualité pour lui permettre d'évaluer votre entreprise. Vous devriez aussi vous munir d'une quantité suffisante de cartes de visite imprimées en thaïlandais et en anglais. On recommande aussi aux exportateurs éventuels d'avoir en main de la documentation, des échantillons, de la papeterie portant l'en-tête de l'entreprise, des photos format passeport ainsi que des articles promotionnels (sur lesquels figure le nom de l'entreprise).

Les gens d'affaires canadiens qui préfèrent ne pas apporter dans leurs bagages les cartes de visite et le matériel de promotion peuvent les faire acheminer à l'ambassade du Canada à Bangkok par fret aérien ou par messenger. Il faut s'y prendre environ trois semaines à l'avance.



• Négociations

D'après une étude réalisée en 1994 par le Centre for Canada-Asia Business

Relations de l'université Queens (voir la

section *Publications* de l'Annexe I), les représentants du gouvernement thaïlandais visent deux grands objectifs lorsqu'ils négocient des opérations commerciales. Tout d'abord, ils recherchent la satisfaction des deux parties à l'issue des négociations et, objectif presque aussi important à leurs yeux, ils souhaitent conclure le marché le plus avantageux possible pour eux-mêmes. Les Thaïlandais sont des négociateurs tenaces et, même s'ils se soucient de la satisfaction de l'autre partie, leurs propres besoins passent souvent en premier et les gens d'affaires canadiens doivent être prêts à faire face à cette réalité.

Les gens d'affaires canadiens doivent être conscients de la perception des Thaïlandais en ce qui concerne les contrats. Au Canada, la signature d'un contrat marque la fin du processus de négociation et le début du processus d'exécution. En Thaïlande, cette signature indique le début d'un processus

REPRÉSENTATION

Un étranger peut exercer des activités commerciales au sein d'une entreprise individuelle, d'une société de personnes, d'une société privée ou publique à responsabilité limitée, d'une coentreprise ou d'une succursale d'une société étrangère. Les sociétés commerciales étrangères peuvent aussi ouvrir un bureau de représentation en Thaïlande pour les échanges commerciaux, la recherche de sources

d'adaptation : le vendeur a montré que ses intentions sont sérieuses et il est maintenant prêt à entamer les véritables négociations à mesure que les circonstances entourant le contrat évolueront. Les Thaïlandais se préoccupent davantage de l'esprit que de la lettre.

• Suivi

Un suivi adéquat est essentiel au succès de toute visite d'affaires. Vous devriez transmettre dès votre retour au Canada les échantillons, les dépliants et tous les renseignements demandés ainsi que les mots de remerciements. En correspondant régulièrement avec vos contacts et vos agents ainsi qu'avec la Section commerciale de l'ambassade, vous pourrez montrer votre bonne foi et promouvoir vos ventes. Il faut prévoir une visite de suivi dans les cas où il est évident que vous pourriez réaliser une vente.

d'approvisionnement, le contrôle de la qualité et d'autres activités non lucratives. Avant de vous lancer dans des opérations commerciales, vous devez obtenir auprès du Commercial Registration Department du ministère du Commerce le permis exigé dans le cas des entreprises étrangères. Les procédures à suivre pour présenter une demande sont complexes et il est recommandé de faire appel à des

professionnels. Les documents présentés à l'appui de la demande doivent être authentifiés par un notaire et certifiés par un consulat ou l'ambassade de la Thaïlande au Canada.

Les activités commerciales des entreprises étrangères font encore l'objet de certaines restrictions dans les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat et des services. De plus, les étrangers n'ont pas le droit de posséder de terrains en Thaïlande. Les coentreprises à participation étrangère majoritaire ne peuvent pas non plus posséder de terrains au pays, mais le Board of Investment (BOI) leur accorde certains privilèges. Ainsi, elles ont la possibilité de signer un bail pour une durée de trente ans, avec option de renouvellement pour trente autres années.

• **Services d'un agent local**

Le recrutement d'un agent dynamique et actif est un bon moyen de stimuler les ventes sur le marché thaïlandais. Vous devriez vous assurer que votre agent connaît bien vos produits et les pratiques commerciales en vigueur dans votre secteur d'activité. On doit souvent s'en remettre à l'agent non seulement pour prendre rendez-vous avec des représentants du gouvernement

et des dirigeants d'entreprises, mais aussi pour régler les formalités administratives. Même si la langue anglaise est très répandue dans les milieux d'affaires thaïlandais, la communication risque de poser certains problèmes quand vient le moment de discuter de détails techniques. Pour que votre agent puisse bien remplir son rôle et mettre vos produits en valeur dans la perspective du marché thaïlandais, il est primordial de lui fournir un soutien technique; vous devriez, par exemple, lui offrir une formation portant sur vos produits ou services et vous assurer que ses connaissances demeurent à jour. La section commerciale de l'ambassade du Canada à Bangkok peut donner des conseils aux entreprises canadiennes au sujet d'agents éventuels.

Au moment de sélectionner un agent, vous devriez vous assurer, d'une part, qu'il ne sera pas en conflit d'intérêt du fait qu'il est au service d'autres clients et, d'autre part, qu'il n'est pas trop occupé pour vous offrir le soutien nécessaire. En règle générale, les entreprises recrutent d'abord un agent pour une période d'essai d'un an après quoi elles renouvellent son contrat si elles sont satisfaites de ses services. Il faut alors signer une lettre d'entente.

RÈGLEMENTS SUR LES IMPORTATIONS

Les importateurs thaïlandais sont tenus d'obtenir une licence d'importation et c'est de cette façon que s'exerce dans une large mesure le contrôle des importations. Toute demande de licence d'importation, accompagnée des documents requis, doit être soumise à l'approbation du ministère du Commerce. Les licences sont valides pour six mois, mais il est possible d'en prolonger la durée. Dans certains cas, les autorités thaïlandaises imposent des restrictions pouvant aller de l'imposition de droits (p. ex., pour l'or ou le sucre brut) à l'interdiction d'importation pure et simple (p. ex., pour le riz non décortiqué ou le son de riz).

Il s'agit dans la plupart des cas de droits ad valorem, mais certains droits à l'importation sont spécifiques ou à la fois ad valorem et spécifiques. Les taux, qui se situent entre 5 % et 50 %, sont beaucoup plus élevés dans le cas des articles de luxe. Bon nombre de ces taux ont été réduits par suite de l'adoption de politiques de libéralisation du commerce.

RÈGLEMENTS SUR LES EXPORTATIONS

Pour dédouaner des marchandises exportées, il est essentiel de détenir un certificat d'exportation délivré par une banque autorisée sur présentation des documents appropriés. Ce certificat n'est toutefois pas requis pour la plupart des

Le matériel et l'outillage qui serviront dans le cadre de projets industriels ou de projets d'expansion approuvés par le BOI peuvent être importés en franchise ou faire l'objet d'un taux préférentiel. De même, les droits s'appliquant à des marchandises importées en vue d'être exportées dans un délai d'un an peuvent parfois être remboursés.

La Thaïlande reconnaît depuis décembre 1994 le document "A.T.A. Carnet". Ce document permet les compagnies étrangères de faire entrer en Thaïlande, de façon temporaire, des échantillons commerciaux ou des équipements professionnels sans payer des droits de douanes. Les compagnies canadiennes peuvent se procurer l'A.T.A. Carnet à la Chambre de commerce canadienne, dont le siège social se trouve à 55 rue Metcalfe, Ottawa, ON, K1P 6N4, tél. (613) 238-4000, téléc. (613) 238-7643.

expéditions d'une valeur inférieure à 20 000 B. Par ailleurs, les entreprises qui souhaitent exporter des marchandises mentionnées expressément dans la loi qui régit les exportations doivent s'adresser au ministère du Commerce

pour obtenir une licence. Les exportateurs, en particulier ceux qui exportent des produits agricoles, sont souvent tenus d'adhérer à l'association commerciale thaïlandaise visée.

Pour exporter de la Thaïlande à l'étranger des échantillons commerciaux ou des équipements professionnels de façon temporaire, l'A.T.A. Carnet peut être procuré du Board of Trade of Thailand, dont l'adresse se trouve dans l'Annexe I de ce document.

PRÉSENTATION DE SOUMISSIONS

Le gouvernement de la Thaïlande ne s'est pas doté d'un organisme central chargé de l'approvisionnement. En effet, il incombe à chaque ministère ou organisme de faire ses propres achats. La majorité des produits d'origine étrangère font l'objet d'un appel d'offres et les entreprises désireuses de présenter une soumission doivent s'inscrire auprès du gouvernement. Pour évaluer les soumissions, on tient compte du prix, de la qualité, de l'expérience du soumissionnaire et du degré de technicité ainsi que de considérations telles que le service après-vente, les conditions de crédit et la teneur en éléments locaux. Les appels d'offres sont publiés dans les principaux médias.

En règle générale, les soumissionnaires qui répondent à un appel d'offres lié à un marché public doivent verser un dépôt correspondant à 6 % de la valeur du contrat. Les soumissionnaires non retenus récupèrent leur dépôt, mais l'État conserve celui du bénéficiaire du marché en garantie de bonne exécution jusqu'à l'achèvement

des travaux. Il est maintenant courant que les organismes gouvernementaux obligent les soumissionnaires éventuels à acheter le dossier d'appel d'offres.

Le soumissionnaire retenu doit demeurer en étroite contact avec les ministères thaïlandais et les organismes internationaux chargés de la planification et de la mise en oeuvre du projet. Les entreprises canadiennes devraient choisir un représentant ou un associé thaïlandais avant même qu'un appel d'offres soit lancé, de préférence pendant le processus de gestation du projet de manière à pouvoir agir le plus tôt possible.

En Thaïlande, les marchés publics attribués par les organismes gouvernementaux peuvent être financés au moyen de fonds publics ou de fonds provenant d'un pays ou d'un organisme international donneur, par exemple, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. Les procédures varient selon le ministère, le pays prêteur ou l'organisme international.

Les entreprises désireuses d'obtenir de plus amples renseignements concernant les débouchés offerts par la Banque mondiale sont invitées à communiquer avec le Bureau de liaison avec les institutions financières internationales, à l'ambassade du Canada à Washington, D.C., tél. : (202) 682-7788 et téléc. : (202) 682-7789.

Nous conseillons aux entreprises intéressées à soumissionner les marchés de la Banque asiatique de développement (BAD) de prendre les mesures suivantes :

1) s'inscrire auprès des services DACON (Data on Consultants) ou DICON (Data on Individual Consultants) à la BAD. Il s'agit de longues formalités, mais elles sont obligatoires. Il convient de s'assurer, lorsqu'on remplit les formulaires requis, d'être aussi précis et exact que possible. C'est la première chose que les agents de projet de la BAD considèrent lorsqu'ils établissent une liste, habituellement longue, des entrepreneurs potentiels pour les différents projets. Pour obtenir ces formulaires, communiquer avec :

The Manager, Consulting Services Division
Central Projects Services Office
Asian Development Bank
P.O. Box 789
1099 Manila, Philippines
Tél. : (63-2) 711-3851 et téléc. : (63-2) 741-7961

2) s'abonner à la publication mensuelle de la BAD, *ADB Business Opportunities*, qui donne de l'information sur les projets de prêt et d'assistance technique à venir. Cette publication doit être lue avec attention, car elle permettra de connaître à l'avance les projets intéressants. Pour s'abonner, communiquer avec :

Subscriptions, Information Office
Asian Development Bank
P.O. Box 789
1099 Manila, Philippines
Tél. : (63-2) 711-3851, téléc. : (63-2) 741-7961.

Pour obtenir cette publication d'une valeur inestimable, il en coûte 100 \$US pour 12 mois ou 160 \$US pour 24 mois (montant payable par chèque, traite ou mandat bancaire tirés sur un compte américain ou par mandat international libellé en devises américaines tiré sur n'importe quelle banque).

Pour tout autre détail relatif à l'inscription et à la présentation de soumissions pour des projets de la Banque asiatique de développement, s'adresser à M. Art Fraser à l'ambassade du Canada à Manille, Philippines, tél. : (63-2) 815-9536 et téléc. : (63-2) 815-9595.

SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS LOCAUX

En Thaïlande, le secteur bancaire relève de la banque centrale, en l'occurrence la Banque de la Thaïlande, qui agit à titre de mandataire du ministère des Finances pour la gestion de la dette publique, le contrôle des changes et la surveillance du secteur bancaire en général.

La plus grande partie du financement à court terme provient des banques commerciales thaïlandaises et des succursales de banques étrangères, mais ce type de financement est aussi offert par des sociétés de crédit sous forme de prêts et d'effets de commerce escomptés.

MÉTHODES DE PAIEMENT

Pour les douanes, la valeur des marchandises correspond d'ordinaire au prix CAF (coût, assurance et fret) pour les importations et au prix FAB (franco à bord), sans compter les droits de douane, pour les exportations. En règle générale, le paiement se fait par lettre de crédit jusqu'à ce que l'exportateur connaisse bien le client. Les « acceptations », dont l'échéance peut atteindre 180 jours, sont aussi employées fréquemment comme méthode de paiement.

La Banque de Nouvelle-Écosse, qui a une succursale à Bangkok, est la seule institution bancaire canadienne établie en Thaïlande. Sa succursale est située au Sathorn Thani I Building, 14th Floor, 90/37 North Sathorn Road, Bangkok 10500, Thaïlande, tél. : (66-2) 236-6043 ou 237-2679 ou 233-9472, téléc. : (66-2) 236-5980 et télex : 84422 BNS BKK.

MAIN-D'OEUVRE

La Thaïlande peut compter sur une population active nombreuse et productive. En raison du boom économique, il est de plus en plus difficile de recruter de nouveaux diplômés, en particulier des personnes possédant des compétences techniques et des cadres intermédiaires. Il y a donc lieu de croire que les coûts de main-d'oeuvre continueront d'augmenter. Selon le type

d'emploi, le nombre maximal d'heures de travail varie entre 42 et 54 heures par semaine. Le ministère du Travail exige que les employeurs versent de 0,2 % à 4,5 % de la rémunération, selon le niveau de risque, dans un fonds servant à accorder des indemnités en cas de blessure, de maladie ou de décès. Quand une indemnité est allouée, l'employeur doit assumer des coûts supplémentaires.

En outre, l'employeur et l'État versent chacun un montant correspondant à 4,5 % de la rémunération de chaque employé dans le fonds du régime de sécurité sociale qui permet de payer les indemnités d'accident de travail, de

maladie, d'invalidité, de décès ou de maternité. La contribution de l'employé représente 1,5 % de sa rémunération. Pour l'assurance-chômage, l'employeur et l'employé versent ensemble une contribution de 5 %.

PUBLICITÉ ET PROSPECTION

Les installations et les médias utilisés au Canada existent aussi en Thaïlande. Ainsi, on trouve à Bangkok un certain nombre d'agences de publicité et de promotion et les exportateurs canadiens ont tout intérêt à les consulter avant de lancer une vaste campagne de publicité. Deux quotidiens de langue anglaise et d'excellente qualité et plusieurs magazines spécialisés dans le

domaine des affaires sont publiés en Thaïlande. En outre, la Chambre de commerce Canada-Thaïlande publie tous les deux mois un magazine intitulé *Thai-Canadian Business*. L'adresse de cet organisme est la suivante : 19th Floor, CP Tower, 313 Silom Road, Bangkok 10500, Thaïlande, tél. : (66-2) 231-0891 et téléc. : (66-2) 231-0893.

SYSTÈME JURIDIQUE

Même si la Thaïlande n'a jamais été colonisée, d'importants éléments du système juridique, notamment le code criminel, ont été établis sur le modèle des codes de droit européens. Cependant, le code civil et le code du commerce sont largement inspirés par le *common law* britannique.

La structure française a servi de modèle pour le système judiciaire thaïlandais. Parmi les autres sources de droit, mentionnons les lois votées par le Parlement, qui doivent être adoptées par l'Assemblée nationale avant de recevoir la sanction royale, ainsi que les décrets royaux, les ordonnances et les

règlements ministériels. Comme on invoque souvent ces actes administratifs, il est important, en l'absence d'une législation officielle, de bien connaître les politiques adoptées par le gouvernement.

- **Protection de la propriété intellectuelle**

Le bureau des brevets de la Thaïlande accorde des brevets pour une période qui peut atteindre 20 ans. Les brevets visant les dessins ou modèles sont valides pour 10 ans. En vertu de la loi sur les brevets adoptée par la Thaïlande en 1979, cette protection s'applique maintenant aux produits

pharmaceutiques. La Thaïlande n'a signé aucune convention internationale portant sur les brevets.

Les marques déposées en vertu de la loi sur les marques de 1991 sont protégées pour une période de 10 ans, et le dépôt peut être renouvelé. Il est maintenant possible de déposer des marques de service et des marques d'homologation. Les marques étrangères non déposées en Thaïlande bénéficient aussi d'une certaine protection en vertu du code civil et du code du commerce.

La Thaïlande a adopté une loi sur le droit d'auteur qui protège les oeuvres littéraires et artistiques. De plus, elle figure au nombre des signataires de la *Convention de Berne* pour la protection de la propriété intellectuelle. De nombreux cas de violation du droit d'auteur ont été signalés en Thaïlande par le passé, mais ce pays a déployé

tellement d'efforts pour régler ce problème que les États-Unis l'ont rayée de leur liste des « pays visés en priorité ». Néanmoins, il est recommandé de consulter un conseiller juridique sur cette question.

- **Mécanismes de règlement des différends commerciaux**

Outre la législation qui régit les litiges portés devant les tribunaux, la Thaïlande a adopté une législation portant sur l'arbitrage des différends. L'arbitrage peut se faire en Thaïlande ou dans un autre pays. La Chambre de commerce de la Thaïlande est le principal organisme d'arbitrage au pays. En 1958, la Thaïlande a signé la *Convention des Nations Unies pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères*.

RÉGIME FISCAL

Toutes les entreprises ou les sociétés de personnes constituées en vertu de la loi thaïlandaise sont assujetties à l'impôt sur le revenu des sociétés pour les bénéfices qu'elles réalisent dans le monde entier. Par ailleurs, dans le cas des entreprises ou des sociétés de personnes constituées en vertu d'une loi étrangère qui exercent des activités en Thaïlande, l'impôt s'applique uniquement aux bénéfices nets issus de ces activités. Le taux d'imposition standard s'appliquant aux

bénéfices nets des sociétés se chiffre à 30 %. En outre, les bénéfices rapatriés par les sociétés étrangères sont assujettis à une retenue fiscale de 10 %. Les particuliers sont assujettis à un impôt progressif dont le taux va de 5 % à 37 %. Par ailleurs, tous les produits et services fournis ou importés en Thaïlande sont frappés d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 7 %. Enfin, une taxe d'affaires spécifique est prélevée sur les revenus bruts de certaines sociétés non assujetties à la TVA, par exemple, les

banques, les agences immobilières, les compagnies d'assurance et les maisons de courtage de valeurs mobilières.

Le Canada et la Thaïlande ont signé une convention en vue d'éviter les doubles impositions.

PRIX

Bureaux

L'emplacement est toujours un élément déterminant lorsqu'il s'agit du prix de location d'un local. Toutefois, en règle générale, le loyer mensuel des bureaux meublés loués à court ou à moyen terme, assortis des services de secrétariat et d'installations commerciales varie de 16 000 à 20 000 B (de 900 à 1 100 \$CAN) par mois.

Appartements

L'emplacement a aussi une grande incidence sur le prix de location des appartements. Ainsi, les prix diminuent à mesure qu'on s'éloigne du centre-ville (p. ex., de Silom Road ou de Sathorn Road). Un appartement à une chambre à coucher bien situé se loue en moyenne de 20 000 à 25 000 B (de 1 100 à 1 400 \$CAN) par mois. Pour deux chambres à coucher, il faut compter de 25 000 à 30 000 B (de 1 400 à 1 700 \$CAN).

En général, les appartements sont entièrement meublés, avec télévision par satellite, réfrigérateur et service de domestique. Il est possible de trouver des studios meublés à environ 12 000 B (675 \$CAN). Par ailleurs, le prix de location des appartements haut de gamme peut atteindre 80 000 B (4 500 \$CAN) par mois.

Téléphone

Le coût des appels téléphoniques à destination du Canada va de 32 à 46 B (de 1,75 à 2,60 \$CAN) la minute, selon que l'on bénéficie ou non d'une réduction.

Location de voitures

La location d'une voiture Toyota de format intermédiaire coûte en moyenne 800 B (45 \$CAN) par jour, frais d'assurance compris. Pour louer une voiture avec chauffeur, il faut compter 300 B (17 \$CAN) par jour en sus.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

HISTOIRE

Le nom « Thaïlande » est dérivé du mot « thai », qui signifie **liberté**. Avant 1939 et pendant la période comprise entre 1945 et 1949, le pays est connu sous le nom de « Siam ».

La Thaïlande est un pays multiethnique dont la croissance démographique s'échelonne au fil des siècles par vagues successives d'immigrants venus du Nord, d'abord de la Chine. Les autochtones des Negeri Sembilan, qui habitaient la vallée du Chao Phraya dès les premiers temps, sont progressivement assimilés par les nouveaux habitants. Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, les terres fertiles sont colonisées par les Mûns et les Khmers, peuples respectivement originaires des royaumes florissants de la Birmanie et du Cambodge influencés par la culture hindoue.

C'est au XVI^e siècle que des occidentaux, en l'occurrence des commerçants et des missionnaires portugais, commencent à fréquenter le pays. Au début du XVII^e siècle, l'arrivée des Hollandais, des Britanniques, des Japonais et des Français favorise le commerce. Menacé en 1688 par une conspiration des Français qui veulent se rendre maîtres du royaume, le pays se ferme au commerce extérieur pendant plus de 150 ans.

La Thaïlande demeure une monarchie absolue jusqu'en 1932, année où 27 militaires mènent sans effusion de

sang un coup d'État, instaurant ainsi une monarchie constitutionnelle qui réduit considérablement les pouvoirs du roi. La situation politique intérieure demeure instable jusqu'à l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale. Le 8 décembre 1941, l'armée japonaise occupe la Thaïlande. Ce pays devient alors un allié du Japon et il déclare la guerre à la Grande-Bretagne et aux États-Unis en 1942. De nombreux Thaïlandais résistent aux Japonais et le Mouvement thaïlandais libre est actif au sein du pays. Ses membres forment le noyau de la faction démocratique civile qui dirigera le pays dès la fin de la guerre.

Aux élections nationales du 10 février 1969, le Parti populaire thaïlandais uni est porté au pouvoir, tandis que le Parti démocratique forme l'opposition officielle. Toutefois, le Parlement et la Constitution sont suspendus en novembre 1971 puis, en octobre 1973, une révolte étudiante renverse le gouvernement. Les militaires mènent un coup d'État en 1976 et le général Kriangsak Chomanan devient premier ministre en octobre 1977. Il démissionne en mars 1980 en raison des pressions liées à une montée en flèche du prix du pétrole et des marchandises. Prem Tinsuanonda, commandant en chef et ministre de la Défense, prend la relève et il forme entre 1980 et 1987 quatre gouvernements différents qui résistent à deux tentatives de coup d'État. Un autre gouvernement de coalition qui prend le pouvoir aux élections de 1988 fait l'objet d'un nouveau coup d'État. Un conseil de

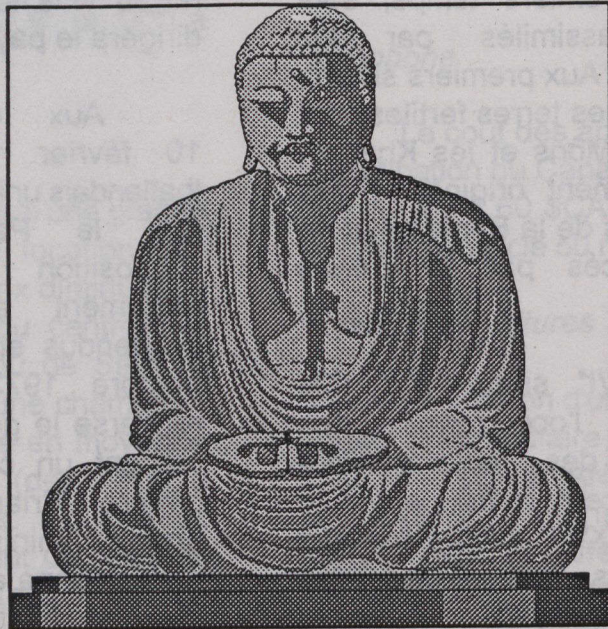
maintien de la paix national dirige les destinées du pays à partir de février 1991 pendant une période de régime militaire. Les élections de mars 1992 sont suivies d'une période de troubles politiques et des manifestations qui ont lieu en mai de la

même année font des blessés et des morts. Le régime démocratique est réinstauré par suite des élections de septembre 1992, mais les militaires demeurent très présents dans la vie politique.

COUTUMES LOCALES

Les Thaïlandais, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent, font montre d'un très grand respect à l'endroit de la religion et de la monarchie. Toute personne qui parlerait en mal des institutions religieuses et monarchiques thaïlandaises serait très mal vue.

Conformément aux enseignements de Bouddha, qui forment la pierre angulaire du bouddhisme, on doit respecter toutes les manifestations visibles de la religion, en particulier les moines, les images de Bouddha et les temples. Les moines ont le statut d'êtres supérieurs, peu importe leur origine sociale. Aux yeux des Thaïlandais, les moines qui acceptent les aumônes offertes par les laïcs ne mendient pas : ils leur permettent de mieux s'accomplir sur le plan moral et religieux. Les femmes, jeunes ou vieilles, doivent éviter tout contact physique avec les moines. On doit traiter avec respect les images de Bouddha; elles ne doivent pas servir de bijoux, d'objets décoratifs ni de souvenirs.



Le respect de la monarchie se reflète dans la vénération portée à la fois aux premiers rois de la dynastie des Chakri et à la famille royale actuelle. Les Thaïlandais accordent toujours un immense respect aux symboles nationaux, qui sont aussi les symboles royaux, par exemple, l'hymne et le drapeau.

En règle générale, les Thaïlandais se montrent respectueux envers les aînés et ils n'accepteraient pas facilement une certaine familiarité entre des personnes n'appartenant pas à la même génération. Cette règle peut même avoir préséance sur la classe sociale;

ainsi, on s'adresse souvent aux servantes âgées en les appelant « mère ».

En Thaïlande, les règles de savoir-vivre exigent que l'on parle doucement, que l'on sourie facilement, que l'on soit toujours poli et que l'on se soucie au plus haut point du confort et de la dignité d'autrui. Le fait de manifester

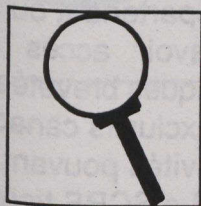
physiquement son affection en public, par exemple, par un baiser ou une étreinte, est très mal vu, même entre époux.

Pour les Thaïlandais, la tête est considérée comme le siège de l'âme et, selon la tradition, le fait d'y porter atteinte peut rendre malade. C'est pourquoi il faut éviter de toucher la tête d'autres personnes ou même de placer des objets près de leur tête ou au-dessus. On doit même ranger les chapeaux à un endroit élevé. Dans le même ordre d'idée, les pieds sont considérés comme des objets vils. Il faut donc les mettre le moins en évidence possible. En position assise, les hommes doivent éviter de se croiser la jambe en laissant reposer une cheville sur le genou opposé; les semelles ne doivent surtout pas être tournées vers une autre personne

ni vers une image de Bouddha. Il est préférable de croiser les pieds à la cheville. Quant aux femmes, lorsqu'elles s'assoient sur le sol, leurs deux jambes doivent demeurer du même côté du corps. On doit retirer ses chaussures avant d'entrer dans la plupart des domiciles et dans tous les temples. Il faut ranger les chaussures près du sol.

Le fait de partager l'addition au restaurant ou le prix d'une course en taxi, comme cela se fait parfois au Canada, est considéré comme inconvenant. Cette pratique, que les Thaïlandais nomment « partage à l'américaine », est très rare dans ce pays. Quand une personne reçoit un cadeau, il n'est pas nécessaire qu'elle l'ouvre immédiatement; de fait, elle semblerait cupide en le faisant.

LIGNES DIRECTRICES POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES À L'ÉTRANGER



Lorsqu'ils font des affaires à l'étranger, les Canadiens courent davantage de risques que des intérêts étrangers accèdent sans autorisation à des informations ou à une technologie détenues en propre. Les gouvernements étrangers et leurs représentants, ce qui peut inclure des sociétés d'État ou financées par l'État, font parfois preuve de témérité sur leur propre territoire. Ces lignes directrices s'appliquent généralement outre-mer et nous ne prétendons nullement que les Canadiens soient particulièrement vulnérables en Thaïlande.

En gros, en ce qui concerne l'information que l'entreprise doit emporter avec elle, le principe à respecter est de laisser chez soi tout ce dont on peut se passer. Des conseils additionnels suivent:

- La meilleure pratique consiste à transporter les renseignements commerciaux délicats sur disquette ou sur papier constamment sur soi. Les portedocuments et les bagages peuvent être fouillés à la douane à l'arrivée ou au départ ou être laissés sans surveillance à l'hôtel ou dans les bureaux de la compagnie avec laquelle vous faites affaire.

- Évitez de discuter d'information commerciale délicate au téléphone ou de la transmettre par télécopie sous une forme non chiffrée.

- Pensez-y à deux fois avant de séjourner dans un hôtel recommandé par le gouvernement ou l'entreprise de l'étranger. L'hôtel choisi peut appartenir à une entreprise locale qui permettra aux intéressés de pénétrer dans l'hôtel ou dans votre chambre en toute impunité. Si par courtoisie vous vous devez de tenir compte de la recommandation, demandez qu'on vous propose deux ou trois hôtels au choix, vous risquerez moins d'aboutir à un endroit où l'on pourrait découvrir vos renseignements exclusifs. Les chambres d'hôtel ou les bureaux fournis par les entreprises ou les gouvernements d'accueil peuvent aussi être munis d'une surveillance électronique. Soyez prudent dans vos conversations. Fait ironique, un lieu public (parc urbain, centre commercial, attraction touristique) peut être un endroit plus sûr pour discuter de questions commerciales délicates.

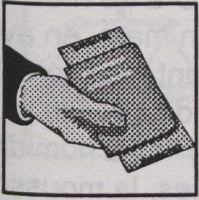
- Méfiez-vous des ordinateurs portatifs fournis par les hôtels ou vos contacts des entreprises étrangères. Même si vous ne sauvegardez pas l'information sur le disque dur, certaines données peuvent être extraites, en particulier si la machine a été modifiée à cette fin.

- Évitez de jeter les notes d'une réunion commerciale qui peuvent renfermer de l'information exclusive qui pourrait être fort utile à un concurrent ou à l'entreprise avec laquelle vous êtes en négociation.

- Une entreprise canadienne, qui faisait partie du peloton de tête des entreprises en lice pour un marché d'une valeur de plusieurs millions de dollars, a perdu la possibilité de soumissionner après avoir demandé à une société de messageries locale de livrer sa soumission. L'entreprise de messageries a livré la soumission en retard; l'entreprise est convaincue que c'est l'une des entreprises concurrentes qui a eu recours à cette ruse pour l'évincer.

Il incombe au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) de faire enquête sur les activités qui représentent une menace pour la sécurité du Canada. Les efforts des gouvernements étrangers ou des sociétés leur appartenant ou sous leur influence pour avoir accès sans autorisation à des techniques brevetées ou à des renseignements exclusifs canadiens sont au nombre des activités pouvant faire l'objet d'une enquête. Le SCRS tient des bureaux dans tous les centres principaux au Canada.

CONDITIONS D'ENTRÉE ET VISAS

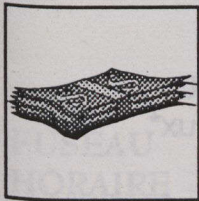


Les touristes qui séjournent au pays pendant plus de 30 jours doivent obtenir un visa (environ 15 \$). Il suffit de s'adresser à l'ambassade de la Thaïlande, à Ottawa, ou au consulat de la Thaïlande, à Vancouver, Edmonton ou Toronto. Les autorités de l'immigration délivrent systématiquement un visa de transit valide pour 14 jours aux visiteurs à destination d'un autre pays qui font une halte en Thaïlande, lorsque ceux-ci fournissent une preuve de la correspondance.

- **Douanes**

Les visiteurs peuvent apporter en Thaïlande un appareil-photo et une caméra, cinq rouleaux de pellicule photo et trois rouleaux de pellicule de 8 à 16 mm, 200 cigarettes ou 250 g de tabac et une bouteille d'alcool. Les drogues, le matériel pornographique et les armes à feu sont interdites.

MONNAIE



L'unité monétaire de la Thaïlande est le baht, qui est divisé en 100 satang. Il existe des billets de 1000, 500, 100, 50, 20 et 10 B ainsi que des pièces de 10, 5 et 1 B et de 50 et 25 satang.

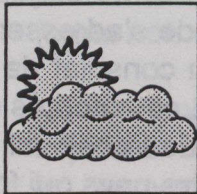
- **Pourboires**

En règle générale, on donne aux portiers et aux chasseurs un pourboire d'environ 5 B par sac. Quant aux coiffeurs, ils reçoivent d'ordinaire de 10 à 20 B. Les restaurants calculent généralement 10 % en sus pour le service et on peut offrir un pourboire supplémentaire de 5 %. Il est considéré comme grossier de donner un pourboire de 1 B.

LANGUES

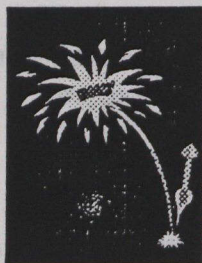
La langue officielle, le thaï, est parlée par plus de 85 % de la population. Les habitants du Nord-Est emploient le laotien, que parle environ 15 % de la population. De plus, les nombreux Chinois qui vivent en Thaïlande parlent divers dialectes chinois, tandis que le malais est parlé dans le sud du pays. L'élite instruite parle couramment l'anglais.

CLIMAT



Le climat de Bangkok est chaud et pénible. Le jour, la température passe de 25 °C le matin à 33 °C à 13 h et elle diminue progressivement pendant la soirée. En mars, en avril et en mai, elle peut dépasser 35 °C. Pendant les mois de novembre, décembre et janvier, qui sont d'ordinaire les plus froids, la température maximale se situe à 25 °C. L'humidité est en général très élevée. La saison des pluies, la mousson d'été, va de juin à octobre. Les températures sont plus fraîches dans les régions montagneuses du nord du pays.

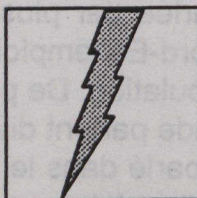
JOURS FÉRIÉS



Nous donnons ci-dessous les jours fériés de 1995. Ceux qui sont marqués d'un astérisque sont calculés d'après le calendrier lunaire, de sorte que la date change chaque année.

1 ^{er} janvier	Nouvel An
14 février	Magha Puja*
6 avril	Jour du Souvenir Chakri
12-14 avril	Festival Songkran
1 ^{er} mai	Fête du Travail
5 mai	Jour du Couronnement
10 mai	Jour des Labours royaux*
13 mai	Visakha Puja*
11 juillet	Asalha Puja*
12 juillet	Khao Pharisa*
12 août	Anniversaire de S.M. la reine
23 octobre	Jour du Souvenir Chulalongkorn
5 décembre	Anniversaire de S.M. le roi
10 décembre	Jour de la Constitution
31 décembre	Veille du Nouvel An

ÉLECTRICITÉ



L'alimentation électrique est en 220 volts/50 cycles CA, sauf dans quelques régions éloignées. Les prises de courant comportent deux trous ronds ou plats. On utilise les douilles à vis ou à baïonnette.

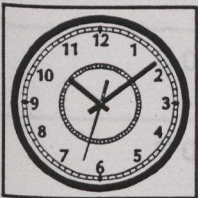
UNITÉS DE MESURE



Le système international est en vigueur, mais on utilise aussi certaines unités de mesure locales :

- 1 pikul = 60 kilogrammes
- 1 wah = 2 mètres
- 1 rai = 1 600 mètres carrés
- 1 tang = 20 litres
- 1 rical ou B = 15,24 grammes (joaillerie)

HEURES D'OUVERTURE



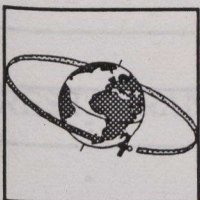
Les bureaux du gouvernement sont ouverts de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi. Dans la plupart des entreprises, les heures de travail sont de 8 h à 17 h du lundi au vendredi; dans certaines entreprises, on travaille aussi de 8 h à midi le samedi.

Les banques ouvrent de 8 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi. Quant à l'ambassade du Canada, elle est ouverte de 7 h 30 à 16 h 15 du lundi au jeudi et de 7 h 30 à 13 h le vendredi. Les services consulaires sont offerts 9 h à midi du lundi au vendredi.

FUSEAU HORAIRE

La Thaïlande a 12 heures d'avance sur l'heure normale de l'Est et 9 heures d'avance sur l'heure du Pacifique.

TÉLÉ-COMMUNICATIONS



On peut envoyer de Bangkok des télex ou des télégrammes à l'étranger. Le réseau téléphonique est fiable et l'automatique direct est possible pour les appels à destination de la plupart des endroits à l'étranger. Le service postal aérien entre la Thaïlande et le Canada prend de sept à dix jours. Le service postal intérieur et les services de messagerie offerts à Bangkok sont d'excellente qualité et peu coûteux. Les principales messageries internationales y sont présentes.

DÉPLACEMENTS



La circulation peut être très dense à Bangkok, en particulier tôt le matin et autour de l'heure du déjeuner. Il est important de partir longtemps à l'avance. On peut prendre des taxis à air conditionné à l'entrée avant de tous les grands hôtels. La plupart des chauffeurs parlent un peu l'anglais, mais il serait prudent de demander au portier d'expliquer exactement où vous allez. Il est recommandé de prendre un taxi muni d'un compteur à moins de bien connaître la ville et d'aimer marchander. Voici, à titre d'exemple, un aperçu de quelques trajets :

DESTINATION	Période creuse	Période de pointe*	Prix de la course en taxi**
<i>De l'aéroport</i>			
Au centre-ville et à l'ambassade canadien (Silom Road)	20 km/1 h	1 h 30 min	300 B
Aux hôtels donnant sur le Chao Phrya (Oriental, Shangri-La, etc.)	20 km/1 h	1 h 30 min	300 B
Au Regent Hotel ou Grand Hyatt Erawan	16 km/50 min	1 h 30 min	260 B
<i>De l'ambassade canadien</i>			
Aux hôtels donnant sur le Chao Phrya	3 km/15 min	25 min	50 B
Au Regent Hotel ou Grand Hyatt Erawan	3 km/15 min	30 min	50 B
Au Siam Square	4 km/15 min	30 à 40 min	60 B
À la maison du gouvernement	10 km/45 min	1 h 15 min	100 B
Au Ministère de l'Intérieur	10 km/45 min	1 h 15 min	100 B
<i>Autres trajets</i>			
Bangkok — Ayuthaya	76 km	-	-
Bangkok — Phuket	862 km	-	-
Bangkok — Chiang Mai	696 km	-	-
Bangkok — Pattaya	130 km	-	-
Bangkok — Nakhon Ratchasima (Korat)	259 km	-	-
Vancouver — Bangkok	-	7 h	-

* Les périodes de pointe se situent entre 7 h et 9 h et entre 16 h et 18 h.

** Le prix de la course en taxi peut varier. Les montants indiqués sont approximatifs.

HÔTELS

The Landmark of Bangkok 138 Sukhumvit Road Bangkok 10100 Tél. : (66-2) 254-0404 Télé. : (66-2) 253-4259	The Arnoma Swissotel 99 Rajdamri Road Bangkok 10330 Tél. : (66-2) 255-3410-9 Télé. : (66-2) 255-3456-8
Dusit Thani Hotel Saladang Circle 966 Rama IV Rd. Bangkok 10500 Tél. : (66-2) 236-0450 Télé. : (66-2) 236-6400	Hilton International 2 Wireless Road Bangkok 10330 Tél. : (66-2) 253-1023 Télé. : (66-2) 253-6509
Grand Hyatt Erawan Bangkok Hotel 494 Rajdamri Road Bangkok 10330 Tél. : (66-2) 254-1234 Télé. : (66-2) 253-5856	The Montien Hotel 54 Surawongse Road Bangkok 10500 Tél. : (66-2) 233-7060 Télé. : (66-2) 236-5219
The Monarch-Lee Gardens Hotel 199 Silom Road Bangrak, Bangkok 10500 Tél. : (66-2) 238199 Télé. : (66-2) 238-1999	Hotel Siam Intercontinental Rama 1 Rd. Bangkok 10330 Tél. : (66-2) 253-0355 Télé. : (66-2) 253-2275
The Regent of Bangkok Hotel 155 Rajadamri Road Bangkok 10330 Tél. : (66-2) 251-6127 Télé. : (66-2) 253-9195	

RESTAURANTS

Les aliments vendus dans la rue ne sont pas recommandés. On doit aussi éviter de boire l'eau du robinet à Bangkok, car elle n'est pas traitée. Vous pouvez consommer sans danger l'eau et les glaçons dans les hôtels et les bons restaurants. Toutefois, dans les casse-croûte et les petits restaurants, il est préférable de boire uniquement soit des

DÉPLACEMENTS

boissons embouteillées soit du café ou du thé chaud. Le fait de filtrer l'eau ne la rend pas potable.

Mogul Room, au Sukhumvit Soi 11

Tél. : (66-2) 253-4465

Excellente cuisine du nord de l'Inde à prix modéré

Himali Cha Cha, sur New Road

Tél. : 235-1569

Atmosphère superbe, excellente cuisine indienne

Cabbages & Condoms, Soi 12 Sukhumvit Road

Bonne cuisine thaïlandaise à prix abordable

Le Dalat, 47/1 Soi 23 Sukhumvit Road

et Le Camlay, 1 Patpong, 1-2 Surawongst Road

Tél. : (6-2) 234-0190

Cuisine vietnamienne

La Paloma, 26/2 Mahesak

Tél. : (66-2) 233-3853

Cuisine française et européenne

Apportez votre vin

Lemongrass, Soi 24 Sukhumvit Road

Tél. : (66-2) 258-8637

Cuisine thaïlandaise de bonne qualité

The Terrace Barbeque, Oriental Hotel

Très bon buffet du soir

Restaurant donnant sur le fleuve

Lord Jim's, Oriental Hotel

Brunch du dimanche hautement recommandé

Cedars Restaurant, Soi 49 Sukhumvit Road

Très bonne cuisine libanaise

Bussaracum, 35 Soi Pipat 2 (à Convent Road)

Tél. : (66-2) 235-8915

Bonne cuisine thaïlandaise et service de qualité

ATTRAITES TOURISTIQUES



La Brasserie, deuxième étage, Montien Hotel
Excellent lunch à prix fixe

Neil's Tavern, 74 Soi 63 (Ekamai), Sukhumvit
Tél. : (66-2) 391-3332
Bistro (cuisine française)

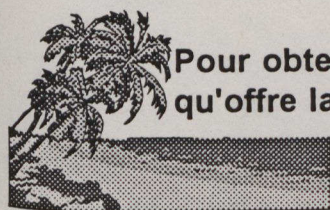
Votre hôtel ou le YMCA, tél. : (66-2) 287-1900, peut vous offrir une excursion d'une journée au **Damnoensaduak Floating Market and Rose Garden**, situé dans la province de Rachburi. Vous pourrez prendre le lunch dans le jardin de roses et visiter en cours de route la plus haute pagode située dans la province de Nakorn Pathom.

Faites une **croisière** sur le Chao Praya jusqu'à la province de Nonthaburi, où vous pourrez emprunter un canal à bord d'une péniche et prendre un rafraîchissement dans une maison ancienne de style thaïlandais.

C'est en faisant une excursion sur le Chao Praya que vous pourrez explorer le **Wat Sai Floating Market**, près de Bangkok.

Dans l'**Ancient City (Muang Boran)**, vous aurez la possibilité d'admirer des répliques d'habitations reflétant divers styles architecturaux thaïlandais dans un environnement tropical. Vous pourrez aussi par la même occasion visiter une **ferme de crocodiles** se trouvant à proximité.

À **Ayutthaya**, ancienne capitale de la Thaïlande, vous serez à même de visiter un grand nombre de temples et de ruines, ainsi que le Bouddha couché au Wat Lokaya Sutha and Chao SamPhraya National Museum. Le trajet entre Ayutthaya et Bangkok peut se faire en autocar ou en bateau.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les attractions touristiques qu'offre la Thaïlande, veuillez communiquer avec la Tourism Authority of Thailand, 4 Ratchadamnoen Nok Avenue, Bangkok 10100, Thaïlande, tél. : (66-2) 282-1143 ou 282-1147.

L'ÉQUIPE-CANADA
EN ASIE:

SERVICES DE SOUTIEN OFFERTS PAR LE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

1. SERVICES D'INFORMATION : BABILLARD ÉLECTRONIQUE *IBB* DU MAECI,
SYSTÈME *FAXLINK* ET INFOCENTRE

Le bon de commande ci-après énumère les documents que le MAECI peut mettre à la disposition des intéressés à propos de la Thaïlande. Ces documents peuvent être consultés de trois façons : par moyen électronique, par télécopie interactive et par commande directe auprès de l'InfoCentre du MAECI.

Le babillard électronique *IBB* de l'InfoCentre donne un accès direct à un fonds général de renseignements du MAECI sur les marchés internationaux. Il fonctionne par menus et présente l'information sous forme de texte. Il est doté de fonctions de recherche et de téléchargement et est relié à un système de courrier électronique. On peut le consulter 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Les documents proviennent de sources nationales, internationales, publiques et privées et portent sur tous les aspects des affaires internationales. On envisage d'y ajouter des études de marchés, des profils de pays et des rapports de missions commerciales. Vous pouvez vous brancher sur *IBB* de la façon suivante :

- i) composez le 1-800-628-1581 ou, à Ottawa, le (613) 944-1581. NOTA : *IBB* sera bientôt accessible pour les usagers de Datapac au numéro 2020049821;
- ii) réglez votre modem à 14 000 bauds et à N-8-1;
- iii) utilisez une émulation de terminal ANSI/ASCII.

L'InfoCentre du MAECI vous propose maintenant *FaxLink*, un service interactif d'extraction d'information. *FaxLink* mémorise une grande variété de documents et de publications sur le commerce et la politique étrangère, ayant chacun leur propre code de publication, que vous pouvez obtenir en utilisant un télécopieur. En composant le numéro (613) 944-4500 et en utilisant le téléphone de votre télécopieur, vous pouvez obtenir un menu principal donnant la liste de tous les documents que conserve actuellement le système et commander ceux que vous désirez. Suivez les directives vocales pour commander, en anglais ou en français, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, les documents désirés.

En plus de *FaxLink*, l'InfoCentre du MAECI tient en stock des copies papier des publications, des études de marché et d'autres documents sur les marchés d'exportation partout dans le monde. On peut les commander en faisant le 1-800-267-8376 ou en composant le numéro de télécopieur (613) 996-9709 durant les heures d'ouverture (dans la région d'Ottawa-Hull, composez le 944-4000).

BON DE COMMANDE - InfoCentre du MAECI

Tél. : 1-800-267-8376 (Ottawa/Hull 944-4000), téléc. : (613) 996-9709

Votre nom et votre adresse de retour
ou votre numéro de télécopieur : _____

PUBLICATIONS - THAÏLANDE	Cochez ✓
Architectural Services (1993)	
Beef Market Study (1994)	
Bottled Water Market (1991)	
Consulting Engineers (1993)	
Répertoire des importateurs thaïlandais de produits alimentaires (1994)	
Geomatics Sector Profiles, ASEAN (1993)	
Medical Equipment (1993) — offert en anglais seulement	
Oil and Gas (1995) — offert en anglais seulement	

2. SERVICES DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Direction de l'Asie du Sud-Est du MAECI - Section de l'expansion du commerce

Le MAECI est le principal ministère fédéral compétent en matière de commerce international et de développement des exportations du Canada. Environ le tiers du personnel du Ministère est affecté au commerce et à la politique économique ainsi qu'à la promotion des exportations, des investissements et du tourisme canadiens.

Le MAECI dispose d'un réseau de plus de 500 délégués commerciaux au Canada et à l'étranger dont le rôle est d'aider les exportateurs canadiens et de promouvoir le commerce, les investissements et le tourisme canadiens. La moitié d'entre eux sont postés à l'étranger, dans les ambassades, les hauts-commissariats et les consulats canadiens. Les délégués suivent de près les tendances économiques, politiques et sociales du pays hôte et en évaluent les conséquences pour les relations commerciales avec le Canada. On trouvera une liste complète de ces personnes dans le *Répertoire du Service des délégués commerciaux du Canada* que vous pouvez vous procurer à l'InfoCentre du MAECI à Ottawa ou auprès de votre centre local du commerce international.

Le MAECI a également des directions commerciales sectorielles et géographiques qui fournissent de l'information sur les débouchés commerciaux pour des produits ou des services partout dans le monde. Le Ministère a publié un guide intitulé *Programmes et services d'expansion du commerce* donnant la liste de tous les contacts sectoriels du MAECI, que l'on peut se procurer à l'InfoCentre.

Les agents commerciaux des directions géographiques du MAECI à Ottawa peuvent, d'une part, fournir aux entreprises canadiennes des conseils sur la façon de faire des affaires sur un marché particulier et les aider à y repérer les débouchés et, d'autre part, faciliter la préparation de leur visite dans ces marchés éventuels, organiser leur participation à des foires commerciales et les associer à des visites faites au Canada par des acheteurs étrangers. Les agents commerciaux sont en contact avec leurs homologues d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux. Ils peuvent donc conseiller les exportateurs canadiens sur la gamme des activités d'expansion des exportations canadiennes possibles dans les pays dont ils ont la responsabilité.

Voici les contacts chargés des marchés de la région de l'Asie du Sud-Est :

Directeur	M. Marius Grinius	Tél. : (613) 996-8187
Directeur adjoint, Commerce	M. Brian Casey	Tél. : (613) 996-3667
Indonésie	M ^{me} Georgina Wainwright	Tél. : (613) 992-0959
Philippines, BAD	M ^{me} Pam Hay	Tél. : (613) 995-7659
Malaisie et Singapour	M ^{me} Pamela O'Donnell	Tél. : (613) 996-5824
Thaïlande, Brunéi et questions sur la Birmanie	M ^{me} Elizabeth Gammell	Tél. : (613) 995-7662

Le numéro de télécopieur de la Direction de l'Asie du Sud-Est est (613) 944-1604.

3. SERVICES DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX Ambassade du Canada en Thaïlande

Le nombre de voyages d'affaires entre le Canada et la Thaïlande a monté en flèche depuis les années 80. Chaque année, les délégués commerciaux en poste à l'ambassade du Canada à Bangkok viennent en aide à plus de 1 000 personnes qui se rendent en Thaïlande pour affaires. Ils jouent aussi un rôle de premier plan pour ce qui concerne les missions commerciales organisées par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par des organismes du secteur privé, par exemple, l'Association des manufacturiers canadiens et les chambres de commerce. En collaboration avec leurs collègues d'Ottawa et des Centres du commerce international, les délégués commerciaux prennent aussi part à la préparation des visites des ministres thaïlandais et des ministres canadiens fédéraux et provinciaux de plus en plus nombreuses liées au resserrement des liens commerciaux entre la Thaïlande et le Canada.

Les délégués commerciaux en Thaïlande peuvent aider les exportateurs de plusieurs façons, c'est-à-dire :

- recenser les entreprises susceptibles de devenir des agents et mettre les fournisseurs canadiens en contact direct avec elles;
- fournir des renseignements en matière de crédit et autres sur les partenaires commerciaux thaïlandais éventuels;
- fournir aux exportateurs des renseignements sur les conditions commerciales, économiques et financières de la Thaïlande, sur la façon de s'y prendre pour faire des affaires et sur les canaux de distribution convenant à des produits particuliers;
- proposer des événements commerciaux se prêtant au lancement de produits canadiens;
- conseiller et aider les entreprises canadiennes désireuses de créer des coentreprises ou de fabriquer des produits sous licence en Thaïlande.

Si les délégués commerciaux peuvent avoir une valeur inestimable pour les exportateurs canadiens, il y a une limite aux services qu'ils peuvent rendre. Ils ne vendront pas un produit ni n'agiront comme agent de vente, service de recouvrement de créances ou agent de voyage. Ils recommanderont d'autres personnes ou sociétés susceptibles de s'acquitter de ces tâches. Voici les coordonnées de l'Ambassade du Canada à Bangkok:

(adresse)	The Boonmitr Building	(adresse postale)	P. O. Box 2090
	12th Floor, 138 Silom Road		Bangkok 10500, Thailand
	Bangkok 10500, Thailand		

Ambassadeur: S. E. Manfred G. von Nostitz

Conseillers (affaires commerciales) et consuls:

M. Ken Lewis et M. Don Cameron

Troisième secrétaire (affaires commerciales) et Vice-consul:

M^{me} Elizabeth Reid

Si vous vous préparez à pénétrer un ou plusieurs marchés du Sud-Est asiatique, veuillez remplir le formulaire « Profil d'entreprise », que vous trouverez à la page suivante. Ce document servira à vous faire connaître auprès des agents commerciaux compétents du MAECI au Canada ainsi qu'auprès de leurs homologues en poste dans les centres du commerce international et en Asie du Sud-Est et leur permettra de vous aider à conquérir le marché des exportations.

PROFIL D'ENTREPRISE

Veillez transmettre à l'ambassade canadien en Thaïlande au numéro de télécopieur (66-2) 236-7119

Raison sociale complète, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur de votre société :

Nom, titre et numéros de téléphone et de télécopieur de votre contact à l'exportation :

Principaux clients internationaux :

Pays de l'Asie du Sud-Est où vous désirez vous installer :

Brève description des produits et (ou) services de votre entreprise (veuillez également énumérer deux ou trois arguments de vente essentiels concernant vos produits ou services dans le marché visé; p. ex. prix, technologie, application) :

Présentation de votre entreprise (veuillez énumérer cinq ou six éléments susceptibles d'intéresser les éventuels agents à propos de votre compagnie; p. ex. la formation des distributeurs ou des agents, etc.) :

Noms de vos concurrents (veuillez énumérer les noms commerciaux, les raisons sociales, et les pays et villes de vos principaux concurrents) :

Vos prévisions de ventes (veuillez énumérer les principaux secteurs industriels visés et les clients éventuels) :

Méthode de distribution de vos produits (veuillez décrire la façon dont vous aimeriez distribuer votre produit; p. ex. par l'intermédiaire d'un agent ou d'un distributeur, par vente directe, etc.) :

Qualités souhaitées d'un bon agent de vente de vos produits (veuillez décrire en détail les qualités, l'expérience ou la formation que doit avoir un bon agent pour vendre votre produit; p. ex. pour vendre du matériel de construction) :

Forme d'aide souhaitée de la part de l'ambassade du Canada en Thaïlande.

4. LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

Le PDME est le principal programme de promotion des exportations du MAECI. Il vise à accroître les ventes de biens et de services canadiens à l'étranger. Pour ce faire, l'État prend en charge une partie du coût des activités que les entreprises ne pourraient ou ne voudraient normalement pas assumer seules, ce qui réduit les risques associés à la pénétration de marchés étrangers. Le PDME encourage les sociétés canadiennes à se lancer dans l'exportation et les exportateurs canadiens à pénétrer de nouveaux marchés géographiques et à lancer de nouveaux produits sur les marchés existants.

Types d'aide offerte

Le programme offre aux entreprises canadiennes une aide financière limitée pour leur permettre de participer à divers types d'activités promotionnelles commerciales. Toutes les activités doivent être à vocation commerciale, c'est-à-dire que leur but doit être de stimuler les ventes à l'exportation. Le programme comprend quatre grandes composantes : la Stratégie de développement des marchés (SDM), les Petites entreprises ou entreprises novices à l'exportation, les Soumissions pour projets d'immobilisations et les Activités spéciales.

Le PDME-SDM finance jusqu'à 50 % des coûts engagés dans un large éventail d'activités, y compris les frais de déplacement, les coûts d'essai de produits à des fins d'homologation sur un marché, les frais juridiques, les frais de démonstration de produits et les autres frais qu'entraîne obligatoirement l'exécution d'un plan de marketing. Le PDME-SDM assure cette aide pendant une période d'un an à des entreprises qui exécutent un plan à long terme. La SDM est destinée particulièrement aux sociétés dont le chiffre d'affaires annuel se situe entre 250 000 \$ et 10 millions\$ et à celles qui comptent moins de 100 ou de 50 employés, selon qu'elles exercent leurs activités dans le secteur de la fabrication ou dans celui des services.

Le PDME aide les entreprises qui se lancent dans l'exportation pour leur permettre de pénétrer les marchés sans avoir à subir un fardeau financier excessif. Les entreprises qui ont des besoins cycliques en matière de commercialisation sont également admissibles à l'aide. La composante Soumission pour projets d'immobilisations du PDME vise à appuyer la réalisation de projets spécifiques à l'étranger attribués par voie d'appels d'offres ou de concours internationaux. Enfin, la composante Activités spéciales permet de répondre aux besoins généraux de commercialisation des associations commerciales répondant aux critères d'admissibilité du PDME.

Comment présenter sa candidature

Après avoir discuté de votre proposition avec un agent du Centre du commerce international de votre province ou territoire, vous devez remplir le formulaire de demande pertinente (Stratégie de développement des marchés; Entreprises novices à l'exportation; Soumission pour projets d'immobilisations; Activités spéciales).

Les demandes doivent parvenir au CCI au moins quatre semaines avant le début de l'activité envisagée.

La publication du MAECI intitulée *Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) - Guide* fournit une description globale du programme; vous pouvez vous la procurer en communiquant avec le CCI le plus proche ou avec l'InfoCentre du MAECI, téléphone 1-800-267-8376 (dans la région d'Ottawa-Hull, composez le 994-4000), télécopieur (613) 996-9709.

5. CANADEXPORT

Le bulletin bimensuel du MAECI sur les exportations, *CanadExport*, offre à plus de 32 000 abonnés des renseignements sur :

- les débouchés commerciaux à l'échelle internationale;
- les programmes et services gouvernementaux destinés aux exportateurs;
- les prochains événements commerciaux;
- les réussites dans le domaine des exportations;
- les nouvelles tendances du commerce international;
- les nouvelles publications sur le commerce.

Pour vous abonner à *CanadExport*, il vous suffit de faire parvenir votre profil d'entreprise (page précédente) à l'adresse suivante : Direction des communications sur le commerce, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125 promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2, téléphone (613) 996-2225 et télécopieur (613) 992-5791. Veuillez prévoir de 4 à 6 semaines pour la livraison.

6. WIN EXPORTS

Le Réseau mondial d'information sur les exportations - *WIN Exports* - est un système informatisé de recherche de fournisseurs qu'utilisent plus de 1 200 agents commerciaux partout dans le monde. Il contient actuellement le nom de 21 000 entreprises canadiennes. Grâce à *WIN Exports*, les agents d'expansion du commerce du MAECI peuvent repérer les fournisseurs canadiens en mesure de réaliser des ventes en saisissant les occasions qui se présentent, établir les contacts appropriés pour le compte d'entreprises canadiennes et conseiller les entreprises pour les aider à prendre des décisions éclairées. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le CCI le plus proche ou avec la Direction des systèmes d'information commerciale (TPP), ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125 promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2, télécopieur 1-800-667-3802 (à Ottawa/Hull, composez le 992-3004).

2. L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes d'aide canadiens dans 26 pays en développement—dont vingt sont des pays en développement en transition—et dans 15 régions en aide bilatérale. La mise en œuvre de ces programmes est en grande partie confiée à des consultants, à des entrepreneurs et à des fournisseurs de services privés.

Aide de gouvernement à gouvernement (AGG)

L'aide de gouvernement à gouvernement (essentiellement le programme "bilatéral") représente environ 20 % des ressources de l'ACDI. Les directions générales des programmes d'aide sont gérées par régions géographiques, sont chargées de concevoir des programmes d'aide pour des pays donnés en collaboration avec les gouvernements des pays bénéficiaires. Les décaissements annuels au titre des projets d'aide de gouvernement à gouvernement administrés par l'ACDI totalisent plus d'un milliard de dollars.

Le Réseau mondial d'information de la Direction des Affaires étrangères et du Commerce international (WIN EXPORTS) est un système automatisé de renseignements qui fournit aux exportateurs canadiens des renseignements sur les marchés étrangers, les opportunités commerciales et les tendances du commerce international. Grâce à WIN EXPORTS, les agents d'exportation et les entreprises canadiennes en mesure de réaliser des ventes en saisissant les occasions qui se présentent, évitent les coûts élevés de la recherche de renseignements commerciaux et peuvent prendre des décisions éclairées. WIN EXPORTS peut également conseiller les entreprises pour les aider à prendre des décisions éclairées. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec la DCI le plus proche ou avec la Direction des systèmes d'information commerciale (ITP), Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125 promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2, téléphone (613) 996-2225 et télécopieur (613) 996-5799.

5. CANADEXPORT

Le bulletin bimensuel de l'IAECI sur les exportations, CanadExport, offre à plus de 22 000 abonnés des renseignements sur :

- les débouchés commerciaux à l'échelle internationale;
- les programmes et services gouvernementaux destinés aux exportateurs;
- les prochains événements commerciaux;
- les réussites dans le domaine des exportations;
- les nouvelles tendances du commerce international;
- les nouvelles publications sur le commerce.

Pour vous abonner à CanadExport, il vous suffit de faire parvenir votre profil d'entreprise (page précédente) à l'adresse suivante : Direction des communications et du commerce international, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125 promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2, téléphone (613) 996-2225 et télécopieur (613) 996-5799. Veuillez prévoir de 4 à 6 semaines pour la livraison.

L'ÉQUIPE-CANADA EN ASIE: SERVICES DU SOUTIEN OFFERTS PAR D'AUTRES MINISTÈRES ET AGENCES FÉDÉRALES

1. CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Il y a dans 11 villes d'un bout à l'autre du Canada des centres du commerce international (CCI) exploités conjointement par le MAECI et par Industrie Canada. Ils sont dotés d'un personnel expérimenté et ont été établis dans le but d'offrir aux exportateurs canadiens un « guichet unique » de services commerciaux. Les délégués commerciaux aux CCI distribuent des publications sur l'exportation, recrutent des compagnies canadiennes pour participer aux foires et/ou aux missions commerciales, aident à élaborer des plans de commercialisation, entreprennent des programmes de sensibilisation à l'exportation, notamment des séminaires et des ateliers en la matière, donnent des renseignements sur les débouchés commerciaux, sur les transferts de la technologie et sur les projets commerciaux conjoints avec des compagnies étrangères.

Les compagnies exportatrices aussi bien que les entreprises qui exportent pour la première fois peuvent bénéficier des services offerts par les CCI, en communiquant avec le centre le plus approché. Leurs adresses se trouvent à l'*Annexe I : Contacts et publications utiles*.

2. L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes d'aide canadiens dans 126 pays en développement—dont vingt sont des pays ou des régions bénéficiaires de plus de 15 \$ CAN millions en aide bilatérale. La mise en oeuvre de ces programmes est en grande partie confiée à des consultants, à des entrepreneurs et à des fournisseurs du secteur privé.

Aide de gouvernement à gouvernement / ACDI

L'aide de gouvernement à gouvernement (essentiellement le programme "bilatéral") représente environ 43 % de l'ensemble des ressources de l'ACDI. Les directions générales des programmes bilatéraux, organisées par régions géographiques, sont chargées de concevoir des programmes d'aide pluriannuels pour des pays donnés en collaboration avec les gouvernements des pays bénéficiaires. Les décaissements annuels au titre des projets d'aide de gouvernement à gouvernement administrés par l'ACDI totalisent plus d'un milliard de dollars.

1. CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Il y a dans 11 villes d'un bout à l'autre du Canada des centres du commerce international (CCI) exploités conjointement par le MAECI et par Industrie Canada. Ils sont dotés d'un personnel expérimenté et ont été établis dans le but d'offrir aux exportateurs canadiens un « guichet unique » de services commerciaux. Les délégués commerciaux aux CCI distribuent des publications sur l'exportation, recueillent des compagnies canadiennes pour participer aux foires et/ou aux missions commerciales, aident à élaborer des plans de commercialisation, entreprennent des programmes de sensibilisation à l'exportation, notamment des séminaires et des ateliers en la matière, donnent des renseignements sur les débouchés commerciaux, sur les transferts de la technologie et sur les projets commerciaux conjoints avec des compagnies étrangères.

Les compagnies exportatrices aussi bien que les entreprises qui exportent pour la première fois peuvent bénéficier des services offerts par les CCI, en communiquant avec le centre le plus approprié. Leurs adresses se trouvent à l'Annexe 1 : Contacts et publications utiles.

2. L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes d'aide canadiens dans 126 pays en développement—dont vingt sont des pays ou des régions bénéficiaires de plus de 10 \$ CAN millions en aide bilatérale. La mise en œuvre de ces programmes est en grande partie confiée à des consultants, à des entrepreneurs et à des fournisseurs du secteur privé.

Aide de gouvernement à gouvernement (AGG) / ACDI

L'aide de gouvernement à gouvernement (essentiellement le programme "bilatéral") représente environ 43 % de l'ensemble des ressources de l'ACDI. Les directions générales des programmes bilatéraux, organisées par régions géographiques, sont chargées de concevoir des programmes d'aide pluriannuels pour des pays dotés en collaboration avec les gouvernements des pays bénéficiaires. Les décaissements annuels au titre des projets d'aide de gouvernement à gouvernement administrés par l'ACDI totalisent plus d'un milliard de dollars.

L'ACDI a préparé une série de documents décrivant les programmes d'aide de gouvernement à gouvernement par pays et région. On peut se procurer les publications de l'ACDI en écrivant à l'Unité des services au public, 200, promenade du Portage, Hull, K1A 0G4, ou en téléphonant au (819) 997-5006.

Programme de l'ACDI en Thaïlande

En conformité avec les relations croissantes entre le Canada et la Thaïlande, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) adopte de nouvelles formes de coopération avec ce pays. Elle appuie la transition de relation bailleur de fonds-bénéficiaire vers un partenariat compatible avec l'essor économique rapide de la Thaïlande, son émergence en tant qu'acteur influent en Asie du Sud-Est, et les intérêts économiques croissants du Canada dans cette région.

La stratégie de l'ACDI en Thaïlande est axée sur le resserrement des liens qui accroîtront les intérêts communs. Le transfert du savoir, de la technologie et des compétences du Canada aidera en effet la Thaïlande à poursuivre son développement socio-économique et, le Canada, à asseoir ses intérêts économiques et commerciaux en Thaïlande et dans la région.

Au chapitre du développement du secteur privé et de la collaboration, l'ACDI soutient la création de coentreprises, la promotion de l'investissement, le transfert de technologie, la formation et des activités de promotion dans des secteurs d'intérêt commun. Les mécanismes prévus comprennent un projet de collaboration entre entreprises, le Programme de coopération industrielle (voir ci-dessous) et diverses autres activités (missions techniques, visites, formation à court terme, conférences, ateliers, services d'information, établissement de réseaux, etc.)

Entreprise Thaïlande-Canada

Dans le cadre de son programme d'aide bilatérale, l'ACDI a conçu un mécanisme complémentaire à son programme de coopération industrielle. Ce mécanisme aide les entreprises canadiennes ainsi que thaïlandaises à croître grâce au transfert de technologie ainsi qu'à la formation de coentreprises et de différents partenariats. Le projet Entreprise Thaïlande-Canada offre des services afin de jumeler des entreprises thaïlandaises et canadiennes compatibles. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec les responsables suivants :

Entreprise Thaïlande-Canada

Milton Parissis, directeur
1202 Sussex Centre
West Tower
90 Burnhamthorpe Rd West
Mississauga (Ontario)
L5B 3C3
Tél. : (905) 279-6966
Télec. : (905) 279-0138

Entreprise Thaïlande-Canada

Michael Strong, directeur
Suite 700
1111 West Hastings St.
Vancouver (C.-B.)
V6E 2J3
Tél. : (604) 661-5728
Télec. : (604) 661-5770

Entreprise Thaïlande-Canada

Benoît Michaud, directeur

Bureau 310

500, boul. Saint-Martin ouest

Laval (Québec)

H7M 3Y2

Tél. : (514) 975-2177

Télééc. : (514) 975-1934

Entreprise Thaïlande-Canada

Mel Blitzler, directeur

19^e étage, C.P. Tower

313 Silom Road

Bangkok 10500

Thaïlande

Tél. : (011 66-2) 231-0894

Télééc. : (66-2) 231-0900

3. SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS (SEE)

La SEE, société d'État fédérale, est l'organisme officiel du Canada responsable du crédit à l'exportation. Sa spécialité est d'aider les exportateurs canadiens à être concurrentiels à l'échelle internationale, en leur fournissant des services de financement, d'assurance et de garantie de leurs exportations. Les programmes de la SEE relèvent de quatre grandes catégories :

- financement des exportations, y compris au moyen de prêts directs, de marges de crédit, d'achat de billets et de crédits spécialisés;
- assurance à court terme, applicable à des prêts d'une durée maximale de six mois;
- assurance à moyen terme, applicable à des prêts d'une durée variant entre six mois et cinq ans;
- assurance sur l'investissement à l'étranger, qui protège les nouveaux investissements canadiens outre-mer contre les risques politiques, y compris les risques découlant de guerres, d'expropriations, de transformations ou de transferts (incapacité de rapatrier des gains ou des capitaux).

Une bonne partie des activités de financement de la SEE en Thaïlande ont permis à des fournisseurs canadiens de réaliser des ventes auprès d'EGAT, la société d'État thaïlandaise oeuvrant dans le domaine de l'électricité. De plus, la SEE a consenti des prêts à des entreprises privées, notamment il y a peu de temps dans le secteur des pâtes et papiers. À l'heure actuelle, la SEE bénéficie de lignes de crédit à vocation générale d'une valeur de 25 millions \$US auprès de trois grandes banques commerciales thaïlandaises, en l'occurrence la Krung Thai Bank, la Siam Commercial Bank et la Thai Farmers Bank. Ces lignes de crédit visent à aider les entreprises canadiennes à réaliser des opérations d'exportation de plus ou moins grande envergure dans divers secteurs. Les entreprises intéressées peuvent s'adresser à un bureau de la SEE au Canada pour obtenir une évaluation du risque de faire des affaires en Thaïlande.

Le siège social de la SEE est situé à Place Export Canada, 151 rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 1K3, tél. : (613) 598-2992, téléc. : (613) 237-2690. Les adresses et les numéros de téléphone des bureaux régionaux de la SEE sont reproduits dans l'Annexe I : *Contacts et publications utiles* du présent document.

4. CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE (CCC)

La CCC est une société d'État fédérale qui agit à titre d'entrepreneur principal lorsque des gouvernements étrangers et des organismes internationaux désirent acheter des biens et des services de fournisseurs canadiens en traitant de gouvernement à gouvernement.

En réponse à ce genre de demande, la CCC repère des fournisseurs canadiens, leur facilite l'accès aux appels d'offres et certifie qu'ils peuvent exécuter le travail demandé. Outre sa participation aux négociations, la CCC surveille la gestion des contrats, l'inspection, l'acceptation et l'expédition des produits, les paiements aux fournisseurs et la perception des droits de douane.

Les activités de la CCC aident à réduire la complexité des ventes d'exportation pour les entreprises canadiennes et encouragent les clients étrangers à acheter des biens et des services auprès de fournisseurs plus petits ou moins connus. Grâce à la CCC, les acheteurs sont rassurés de savoir qu'ils traitent de gouvernement à gouvernement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Corporation commerciale canadienne, il suffit de s'adresser au siège social, au 50 rue O'Connor, 11^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0S6, tél. : (613) 996-0034, téléc. : (613) 995-2121.

Le siège social de la SEE est situé à Place Export Canada, 237-239, rue
 (Ontario) K1A 0S6, tél. : (613) 955-0044, téléc. : (613) 955-0044.
 Les numéros de téléphone des bureaux régionaux de la SEE sont indiqués dans les
 contacts et publications des bureaux régionaux de la SEE.
 00001 Bangkok
 00001 Laval (Québec)
 00001 Montréal
 00001 Toronto
 00001 Vancouver
 00001 Winnipeg

4. CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE (CCC)

La CCC est une société d'état fédérale qui agit à titre d'entrepreneur principal lorsque
 des gouvernements étrangers et des organismes internationaux désirent acheter des biens
 et des services de fournisseurs canadiens en tant qu'agent de gouvernement.
 En réponse à ce genre de commandes, la CCC repère des fournisseurs canadiens, leur
 facilite l'accès aux appels d'offres et facilite leurs démarches pour le travail demandé. Outre
 sa participation aux négociations, la CCC surveille la position des contrats, l'expédition,
 la livraison et l'expédition des produits, les paiements aux fournisseurs et la perception des
 droits de douane.
 Les activités de la CCC aident à réduire la complexité des ventes d'exportation pour
 les entreprises canadiennes et encouragent les clients étrangers à acheter des biens et des
 services auprès de fournisseurs plus près de leurs marchés. Grâce à la CCC, les acheteurs
 étrangers peuvent acheter plus facilement des produits canadiens.

Une bonne partie des activités de financement de la SEE en Thaïlande ont permis à
 l'état d'être le fournisseur principal de la SEE auprès de l'EGAT, la société d'état
 thaïlandaise pour l'électricité. De plus, la SEE a consenti de financer le développement
 de la production de pâte à papier dans le secteur de la pâte à papier. À l'heure actuelle, la SEE bénéficie de lignes de crédit à vacation générale d'une
 valeur de 25 millions de dollars américains auprès de trois grandes banques commerciales thaïlandaises, en
 l'occurrence la Krung Thai Bank, le Siam Commercial Bank et le Thai Farmers Bank. Ces
 lignes de crédit visent à aider les entreprises canadiennes à réaliser des opérations
 d'exportation dans divers secteurs. Les entreprises canadiennes peuvent adresser à un bureau de la SEE au Canada pour obtenir une
 évaluation du risque de faire des affaires en Thaïlande.

L'ÉQUIPE-CANADA EN ASIE: CONTACTS COMMERCIAUX PROVINCIAUX

Mr. Michael Carter, Director
South East Asia Branch
Trade Intelligence Division
BC Trade Development Corp.
999 Canada Place, Suite 730
Vancouver, BC V6C 3E1
Tel. (604) 660-3966, Fax (604) 660-2457

Mr. Rabin F. Mendis
Director, Asia Pacific
Department of Economic
Development and Tourism
10155 - 102nd Street
Edmonton, AB T5J 4L6
Tel. (403) 427-6397, Fax (403) 427-1700

Mr. Gerry Adamson, Director
Trade Development Branch
Department of Economic Development
1919 Saskatchewan Drive, 6th Floor
Regina, SK S4P 3V7
Tel. (306) 787-9210, Fax (306) 787-3989

Mr. Garry Hastings, Manager
Asia Pacific Business Relations
Industry Development
Industry, Trade and Tourism
410 - 155 Carlton Street
Winnipeg, MB R3C 3H8
Tel. (204) 945-1454, Fax (204) 957-1793

Ms. Cathy Boynton
Senior Trade Counsellor
Trade Development Branch
Ministry of Economic Dev. & Trade
900 Bay Street, 5th Floor
Hearst Block, Queen's Park
Toronto, ON M7A 2E1
Tel. (416) 314-8254, Fax (416) 314-8222

Mr. Jim Thompson
Director, Southeast Asia
Ontario International Corp.
56 Wellesley Street West, 7th floor
Toronto, ON M7A 2E4
Tel. (416) 314-8244, Fax (416) 314-8222

M. Jean-Marc Roy, Directeur
Ministère des Affaires internationales
Direction Asie du Sud et du Sud-Est
380, rue St-Antoine ouest, 4^e étage
Montréal, QC H2Y 3X7
Tél. (514) 499-2167
Télé. (514) 873-4200, Telex 055-61760

Mme Janet Gagnon
Co-ordinatrice, Commerce & Investissement
Développement économique & Tourisme
C. P. 6000
Fredericton, N.-B. E3B 5H1
Tél. (506) 453-3649, Téléc. (506) 453-3783

Mr. Andy Hare, Director
Nova Scotia Economic Renewal Agency
P.O. Box 519
Halifax, NS B3J 2R7
Tel. (902) 424-3672, Fax (902) 424-5739

Mr. Stephen Murray
Managing Director, Enterprise PEI
1 First Avenue, Annex 2
West Royalty Industrial Park
Charlottetown, PEI C1E 1B0
Tel. (902) 368-6324, Fax (902) 368-6301

Mr. Paul Morris, Manager, Marketing
Marketing & Investment Division
Department of Industry, Trade & Technology
P.O. Box 8700
St. John's, NF A1B 4J6
Tel. (709) 729-2800, Fax (709) 729-2236

Department of Economic Development &
Tourism
Government of the Northwest Territories
Northern United Place
P. O. Box 1320
Yellowknife, NT X1A 2L9
Tel. (403) 873-7115, Fax (403) 920-2756

Department of Economic Development
Government of Yukon
P. O. Box 2703
Whitehorse, YT Y1A 2C6
Tel. (403) 667-5417, Fax (403) 667-8601

L'ÉQUIPE-CANADA EN ASIE: ORGANISATIONS COMMERCIALES PRIVÉES

1. CHAMBRE DE COMMERCE THAÏLANDE-CANADA

Le Club du commerce Thaïlande-Canada, créé à Bangkok en 1988, avait pour but de permettre aux gens d'affaires de discuter, d'échanger de l'information et d'établir ou consolider des relations commerciales. Le Club est devenu en 1991 la Chambre de commerce Thaïlande-Canada, qui compte maintenant plus de 300 membres. Cet organisme publie le magazine bimestriel intitulé *Thai-Canadian Business*, qui distribué dans les deux pays. Par ailleurs, la publication du *Directory of Canadian Business in Thailand* en 1989 et en 1991 témoigne de l'essor des relations commerciales entre le Canada et la Thaïlande. L'adresse de la Chambre de commerce Thaïlande-Canada est la suivante :

19th Floor, CP Tower, 313 Silom Road, Bangkok 10500, Thaïlande

Tél. : (66-2) 231-0891, Téléc. : (66-2) 231-0893

2. THAILAND BUSINESS ASSOCIATION OF CANADA (TBAC)

Créée en 1993, la Thailand Business Association of Canada (TBAC) est un organisme sans but lucratif du secteur privé qui vise à faciliter et à promouvoir le commerce et l'investissement bilatéraux entre le Canada et la Thaïlande. À partir de ses bureaux de Toronto et de Bangkok, la TBAC offre aux entreprises canadiennes des services commerciaux bien ciblés. Par exemple, elle peut fournir l'information la plus récente sur l'économie, le marché et les produits en ce qui concerne la Thaïlande. Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la TBAC au :

280 Spadina Avenue, 4th Floor, Toronto, ON, M5T 2E3

Tél. : (416) 597-8212, Téléc. : (416) 597-8571

3. ENTENTE CONCLUE ENTRE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS ET LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES THAÏLANDAISES

En 1984, l'Association des manufacturiers canadiens (AMC) a signé avec la Fédération des industries thaïlandaises une entente de coopération visant à favoriser l'échange de renseignements commerciaux et à sensibiliser les milieux d'affaires canadiens et thaïlandais aux situations se prêtant à une coopération. L'AMC a dirigé des missions commerciales en Thaïlande pour aider les entreprises canadiennes à repérer des partenaires et des débouchés éventuels.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (MAECI)
125 promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2

InfoCentre Tél. : 1-800-267-8376 et télééc. : (513) 995-3709, durant les heures de

ANNEXE I :

FaxLink Composez le (613) 944-4500 en utilisant le téléphone de votre télécopieur.

CONTACTS ET PUBLICATIONS UTILES

Direction de l'Asie du Sud-Est (PSE)

Contact commercial : M^{me} Elizabeth Gennell, Tél. : (613) 995-7662
Télééc. : (613) 944-1604

REPRÉSENTANTS CANADIENS EN THAÏLANDE

Ambassade du Canada en Thaïlande (également accréditée en Birmanie et au Laos)

Ambassadeur : S. E. Manfred von Nostitz

Conseiller commercial : M. Ken Lewis

Scornitz Building, 11th Floor, 138 Silom Road, Bangkok, Thaïlande

Tél. : (66-2) 237-4126, Télééc. : (66-2) 236-7116 ou 236-5453

REPRÉSENTANTS THAIS AU CANADA

Ambassade de la Thaïlande au Canada

Ambassadeur : S. E. Virasit P. Virakul

180, promenade Island Park

Ottawa (Ontario) : K1Y 6A2

Tél. : (613) 722-4444

Télééc. : (613) 722-6024

Bureau commercial

Conseiller commercial : M. Viraj Nookan

Ambassade de la Thaïlande

275, rue Sutor, bureau 1801

Ottawa (Ontario) : K1P 5H9

Tél. : (613) 238-4002

Télééc. : (613) 238-6226

Thai Trade Centre

Department of Export Promotion

Ministry of Commerce

Royal Thai Government

Suite 105, 736 Granville Street

Vancouver, BC : V6Z 1G3

Tél. : (604) 687-5400

Télééc. : (604) 683-6776

ANNEXE I :

CONTACTS ET PUBLICATIONS UTILES

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (MAECI)**
125 promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2

InfoCentre Tél. : 1-800-267-8376 et téléc. : (613) 996-9709, durant les heures de bureau. Dans la région d'Ottawa-Hull, composez le 944-4000.

FaxLink Composez le (613) 944-4500 en utilisant le téléphone de votre télécopieur.

Babillard de l'InfoCentre (IBB)

Composez le 1-800-628-1581. Dans la région d'Ottawa-Hull, composez le 944-1581.

Direction de l'Asie du Sud-Est (PSE)

Contact commercial : M^{me} Elizabeth Gammell, Tél. : (613) 995-7662
Téléc. : (613) 944-1604

REPRÉSENTANTS CANADIENS EN THAÏLANDE:

Ambassade du Canada en Thaïlande (également accréditée en Birmanie et au Laos)

Ambassadeur : S.E. Manfred von Nostitz

Conseiller commercial : M. Ken Lewis

Boonmitr Building, 11th Floor, 138 Silom Road, Bangkok, Thaïlande

Tél. : (66-2) 237-4126, Téléc. : (66-2) 236-7119 ou 236-6463

REPRÉSENTANTS THAÏS AU CANADA:

Ambassade de la Thaïlande au Canada

Ambassadeur : S.E. Virasakdi Futrakul

180, promenade Island-Park

Ottawa (Ontario) K1Y 0A2

Tél. : (613) 722-4444

Téléc. : (613) 722-6624

Bureau commercial

Conseiller commercial : M. Vira Boonsri

Ambassade de la Thaïlande

275, rue Slater, bureau 1801

Ottawa (Ontario) K1P 5H9

Tél. : (613) 238-4002

Téléc. : (613) 238-6226

Thai Trade Centre

Department of Export Promotion

Ministry of Commerce

Royal Thai Government

Suite 105, 736 Granville Street

Vancouver, BC V6Z 1G3

Tél. : (604) 687-6400

Téléc. : (604) 683-6775

CONTACTS DU SECTEUR PRIVÉ AU CANADA

Conseil de commerce ASEAN-Canada (CCAC)

a/s de la Chambre de commerce du
Canada
55, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 6N4
Tél. : (613) 238-4000
Télé. : (613) 238-7643

Fondation Asie-Pacifique du Canada/ Asia Pacific Foundation of Canada

Suite 666, 999 Canada Place
Vancouver, BC V6C 3E1
Tél. : (604) 684-5986
Télé. : (604) 681-1370

Association des exportateurs canadiens

99, rue Bank, bureau 250
Ottawa (Ontario) K1P 6B9
Tél. : (613) 238-8888
Télé. : (613) 563-9218

Association des manufacturiers canadiens

75, boul. International, 4^e étage
Etobicoke (Ontario) M9N 6L9
Tél. : (416) 798-8000
Télé. : (416) 798-8050

Thailand Business Association of Canada (TBAC)

Mme Amanda Laithwaite, Directrice
280, avenue Spadina, 4^e étage
Toronto (Ontario) M5T 2E3
Tél. : (416) 597-8212
Télé. : (416) 597-8571

CONTACTS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE

Représentant du Centre Canada-ASEAN

M. Ramjitti Indraprasert
Pac Rim International Co. Ltd.
10th Floor, Pilot Building
331 Silom Road, Bangrak
Bangkok 10500, Thaïlande
Tél. : (66-2) 235-0579/235-1975
Télé. : (66-2) 236-2980

Chambre de commerce Thaïlande- Canada/Thai-Canadian Chamber of Commerce

19th Floor, CP Tower
313 Silom Road
Bangkok 10500, Thaïlande
Tél. : (66-2) 231-0891 ou 231-0892
Télé. : (66-2) 231-0893

Thailand Business Association of Canada

Khun Vachirapa Chankajorn
108 - 109 Diamond Tower, 7th Floor
Soi 7, Silom Road
Bangkok, Thaïlande 10500
Tél. : (66-2) 231-5120 ou 231-5121
Télé. : (66-2) 231-5568

PRINCIPAUX MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT THAÏLANDAIS

Board of Investment

555 Vibhavadi Rangsit Road
Bangkok 10400
Tél. : (66-2) 270-1440-23
Télé. : (66-2) 280-0892 ou 280-1860

Board of Trade of Thailand

150 Rajbopit Raod
Bangkok 10200, Thailand
Tél. : (66-2) 221-0555, 221-1827
Télé. : (66-2) 225-3995

**Ministère de la Coopération technique et
économique/Department of Technical and
Economic Co-operation**

962 Krung Kasem Rd.
Bangkok 10100
Tél. (66-2) 280-0980-4
Canada, Aid Division
Tél. : (66-2) 281-0482

**Ministère du Commerce extérieur/
Department of Foreign Trade**

Sanamchai Road
Bangkok 10200, Thaïlande
Tél. : (66-2) 223-1481-5

**Ministère des Affaires étrangères/
Ministry of Foreign Affairs**

Saranrom Palace Side
Sanamchai Road
Bangkok 10200, Thaïlande
Tél. : (66-2) 225-7900-2

**Ministère des Sciences, de la Technologie et
de l'Énergie/Ministry of Science, Technologie
and Energy**

6th and 7th Floors
Department of Science Service Bldg.
Yothi Rd., Phyathai
Bangkok 10400, Thaïlande
Tél. : (66-2) 246-0064
Télé. : (66-2) 246-8106

**National Economic and Social Developmen
Board (NESDB)**

962 Krung Kasem Road
Bangkok 10400, Thaïlande
Tél. : (66-2) 280-4085
Télé. : (66-2) 280-5970-88

Ministère des Douanes/Customs Departme

Sunthornkosa Road
Klong Toey
Bangkok 10110, Thaïlande
Tél. : (66-2) 249-0431-40

**Electricity Generating Authority of Thailand
(EGAT)**

53 Charansanitwong Road
Nonthaburi, Bangkok, Thaïlande
Tél. : (66-2) 424-0101-11
Télex : 82711 EGAT TH

Industrial Estate Authority of Thailand

618 Nikhom Mahkasn
Phyathai
Bangkok 10400, Thaïlande
Tél. : (66-2) 253-0561

Telephone Organization of Thailand

977 Ploenchit Road
Pathumwan
Bangkok 10500, Thaïlande
Tél. : (66-2) 253-3924

**Office of Environmental Planning and
Promotion**

Ministère des Sciences, de la Technologie et
l'Environnement
60/1 Soi Pibulwatana 7
Rama VI Road
Bangkok 10400, Thaïlande
Tél. : (66-2) 278-5468
Télé. : (66-2) 271-3226

AUTRES REPRÉSENTANTS DU CANADA DANS LA RÉGION

Haut-Commissariat du Canada à Singapour

Haut-commissaire :
S.E. Gavin Stewart
Conseiller commercial :
M. William Roberts
80 Anson Road, #14-00
Singapour 0207
Tél. : (65) 225-6363
Télé. : (65) 225-2450

Ambassade du Canada en Indonésie

Ambassadeur :
S.E. Lawrence Dickenson
Conseiller commercial :
M. Guillermo (Guill) E. Rishchynski
Adresse de voirie : 5th Floor WISMA
Metropolitan, Jalan Jendral Sudirman,
Jakarta, Indonésie
Adresse postale : P. O. Box 1052,
Jakarta 10010, Indonésie
Tél. : (62-21) 525-0709
Télé. : (62-21) 578-2251
Télex : 62131 Domcan Jakarta

Haut-Commissariat du Canada en Malaisie

Haut-commissaire :
S.E. John P. Bell
Conseiller commercial :
M. Paul Lau
Adresse de voirie : Plaza MBF,
7th Floor, Jalan Ampang
50450 Kuala Lumpur
Fédération de Malaisie
Adresse postale : P. O. Box 10990
50732 Kuala Lumpur
Fédération de Malaisie
Tél. : (60-3) 261-2000
Télé. : (60-3) 261-1270 ou 261-3428

Ambassade du Canada aux Philippines

Ambassadeur :
S.E. Stephen Heeney
Conseiller commercial :
M. C. Donald Caldwell
Adresse de voirie : 9th Floor
Allied Bank Centre
6754 Ayala Avenue
Makati, Metro Manila, Philippines
Adresse postale : P. O. Box 2168
1261 Makati, Metro Manila, Philippines
Tél. : (63-2) 815-9536 à 815-9541
Télé. : (63-2) 815-9595

CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

TERRE-NEUVE

St. John's
Centre du commerce international
215 Water Street, Suite 504
P.O. Box 8950
St. John's, NF A1B 3R9
Tél. : (709) 772-5511
Télééc. : (709) 772-2373
Télex : 016-4749

NOUVELLE-ÉCOSSE

Halifax
Centre du commerce international
Central Guarantee Trust Building
1801 Hollis Street
P.O. Box 940, Station M
Halifax, NS B3J 2V9
Tél. : (902) 426-7540
Télééc. : (902) 426-2624
Télex : 019-22525

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Charlottetown
Centre du commerce international
P.O. Box 1115
Confederation Court Mall
134 Kent Street, Suite 400
Charlottetown, PEI C1A 7M8
Tél. : (902) 566-7443
Télééc. : (902) 566-7450
Télex : 014-44129

NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton
Centre du commerce international
P.O. Box 1210
1045 Main Street, Unité 103
Moncton, NB E1C 1H1
Tél. : (506) 851-6452
Télééc. : (506) 851-6429
Télex : 014-2200

QUÉBEC

Montréal
Centre du commerce international
5, Place Ville-Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2
Tél. : (514) 496-4636
Télééc. : (514) 283-8794
Télex : 055-60768

ONTARIO

Toronto
Centre du commerce international
Dominion Public Building
4th Floor, One Front Street West
Toronto, ON M5J 1A4
Tél. : (416) 973-5053
Télééc. : (416) 973-8161
Télex : 065-24378

MANITOBA

Winnipeg
Centre du commerce international
P.O. Box 981
330 Portage Avenue, 8th Floor
Winnipeg, MB R3C 2V2
Tél. : (204) 983-6531
Télééc. : (204) 983-2187
Télex : 07-57624

SASKATCHEWAN

Saskatoon
Centre du commerce international
119-4th Avenue South, Suite 401
Saskatoon, SK S7K 5X2
Tél. : (306) 975-5315
Télééc. : (306) 975-5334
Télex : 074-2742

Regina

Centre du commerce international
1919 Saskatchewan Drive, 6th Floor
Regina, SK S4P 2N8
Tél. : (306) 780-5020
Télééc. : (306) 780-6679
Télex : 071-2745

ALBERTA

Edmonton
Centre du commerce international
Canada Place, Suite 540
9700 Jasper Avenue
Edmonton, AB T5J 4C3
Tél. : (403) 495-2944
Télééc. : (403) 495-4507
Télex : 037-2762

Calgary

Centre du commerce international
510-5th Street S.W., Suite 1100
Calgary, AB T2P 3S2
Tél. : (403) 292-6660
Télééc. : (403) 292-4578

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Vancouver
Centre du commerce international
P.O. Box 11610
300 West Georgia Street, suite 2000
Vancouver, BC V6B 6E1
Tél. : (604) 666-0434
Télééc. : (604) 666-8330
Ligne sans frais : 1-800-663-0433
Télex : 04-51191



PUBLICATIONS

Asia Pacific Business Travel Guide, publiée par la PATA, ISBN 1-871985-03-X.

Asiaweek, publiée par Asiaweek Ltd., 34/F Citicorp Center, 18 Whitfield Road, Causeway Bay, Hong Kong.

Far Eastern Economic Review, publiée par Dow Jones & Co., Hong Kong

Carnet de route pour l'exportation et le financement des exportations. (Pour en obtenir un exemplaire, communiquer avec l'Association des banquiers canadiens, 90 rue Sparks, bureau 526, Ottawa (Ontario) K1P 5B4, tél. : (613) 234-4431 et téléc. : (613) 234-9803, le MAECI ou une grande banque.)

Insight, magazine d'affaires mensuel sur l'Asie, publié par Pacific Mags, Hong Kong.

International Trade Fairs & Conferences Directory (répertoire annuel), Co-Mar Management Services Inc., 8 King Street East, Suite 1110, Toronto, ON M5C 1B5, tél. : (416) 364-1223 et téléc. : (416) 364-6557.

Thai Negotiating Techniques, L. Wright. (Pour en obtenir un exemplaire, communiquer avec M^{me} Katherine Philips, coordonnatrice, au Centre for Canada-Asia Business Relations de l'université Queen, tél. : (613) 545-6438.)

Voici une liste complète des expositions qui ont lieu dans la région de l'Asie du Sud-Est. Les sections canadiennes des expositions et les foires commerciales du Canada dans la région d'Asie du Sud-Est sont des opportunités importantes et elles sont particulièrement utiles pour les sociétés canadiennes. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces activités, veuillez communiquer avec l'attaché de la région d'Asie du Sud-Est.

ANNEXE II:

Singapour

27 février - 5 mars 1985

Organisée par IR PTE. LTD.

Suite 08-03 Golden Mile Tower

40 Raffles Place

EXPOSITIONS ET FOIRES

COMMERCIALES EN ASIE DU SUD-EST

5^e exposition internationale de l'électricité

Bangkok, Thaïlande

23 - 26 mars 1985

Organisée par Bangkok Exhibition Services

62 Soi Arasamphan 11, Rama VI Rd.

Phyathai, Bangkok, Thaïlande

Tél. : (66-2) 271-4201/4202, Télex : (66-2) 271-4603, Telex : 84828 TELEM9C TH

Sibex '85

(Matériaux de construction)

Singapour

Mai 1985

Organisée par Reed Exhibitions Pte. Ltd.

1 Maritime Square #12-03

World Trade Centre, Singapour 0403

Tél. : (65) 274-1233, Télex : (65) 274-4665

MANUFACTURING TRADE FAIR '85

Bangkok, Thaïlande

Mai 1985

Organisée par Reed Trade Co. Ltd.

B.B. Bldg. 54 Sukhumvit Rd.

Sukhumvit Rd. 2

Bangkok 10110, Thaïlande

Tél. : 260-7100 au 260-7102, Télex : (662) 260-7191, Telex : 22050 XTRADEX

Voici une liste partielle des expositions qui ont lieu dans la région de l'Asie du Sud-Est. Les sections commerciales des ambassades et des hauts-commissariats du Canada dans la région considèrent que les expositions énumérées ci-après sont particulièrement utiles pour les sociétés canadiennes. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces activités, veuillez communiquer avec l'ambassade ou le haut-commissariat visé.

Construction, génie et énergie

B.O.T. Asia '95

(annuelle)

Singapour

27 février - 5 mars 1995

Organisée par IIR PTE LTD.

Suite 08-03 Golden Wall Centre

89 Short St., Singapour 0718

Tél. : (65) 338-3521, Téléc. : (65) 336-4017

ELENEX THAILAND '95

5^e exposition internationale sur le génie électrique et la production et la distribution de l'électricité

Bangkok, Thaïlande

23 - 26 mars 1995

Organisée par Bangkok Exhibition Services

62 Soi Areesamphan 11, Rama VI Rd.

Phyathai, Bangkok, Thaïlande

Tél. : (66-2) 271-4801/4956, Téléc. : (66-2) 271-4800, Télex : 84828 TELEMIC TH

Sibex '95

(Matériaux de construction)

Singapour

Mai 1995

Organisée par Reed Exhibitions Pte. Ltd.

1 Maritime Square #12-01

World Trade Centre, Singapour 0406

Tél. : (65) 271-1013, Téléc. : (65) 274-4666

MANUFACTURING THAILAND '95

Bangkok, Thaïlande

Mai 1995

Organisée par Reed Tradex Co. Ltd.

B.B. Bldg., 54 Asoke Rd.

Sukhumvit Rd. 2

Bangkok 10110, Thaïlande

Tél. : 260-7103 ou 260-7108, Téléc. : (662) 260-7191, Télex : 22030 XTRADEX

Manufacturing Surabaya '95

3^e exposition internationale sur les machines-outils, l'imprimerie, la quincaillerie, le moulage, les plastiques et les caoutchoucs, l'alimentation et les machines d'emballage

Jakarta, Indonésie

24 - 28 mai 1995

Organisée par P. T. Mitra Selaras Abdinusa

Jl. Pangeran Jayakarta 45

Pertodoan kota Indah, Block C No. 20

Jakarta 11110, Indonésie

Tél. : (62-21) 600-9813/15, 624-3855/56, Téléc. : (62-21) 629-4287

***ITM 95**

Kuala Lumpur, Malaisie

9^e exposition malaisienne internationale sur le développement industriel, la technologie, les machines et le matériel

7 - 11 juin 1995

Organisée par Malaysian Exhibition Services Ltd., 2nd Floor, Wisma Socfin Damansara Heights 23-02

50490 Kuala Lumpur, Malaisie

Tél. : (66-2) 255-1700, Téléc. : (66-2) 255-9659

PowerGen Asia '95

Singapour

(Matériel et services pour le secteur de l'énergie)

21 - 23 août 1995

Organisée par Pennwell Conferences & Exhibitions Services

a/s de Times Conferences & Exhibitions Pte. Ltd.

1 New Industrial Road, Times Centre, Singapour 1953

Tél. : (65) 284-8844, Téléc. : (65) 286-5754

***Building & Construction Indonesia**

(annuelle)

8^e exposition internationale sur le bâtiment et les matériaux de construction

Jakarta, Indonésie

5 - 9 septembre 1995

Organisée par PT. Pamerindo Buana Abadi

Tél. : (62-21) 325-560, Téléc. : (62-21) 331-223 ou 330-406

* Les sociétés désireuses de participer à ces expositions peuvent communiquer avec l'agent canadien de l'organisateur, Unilink Canada, 50 Weybright Court, Unit 41, Agincourt, Ontario.

Tél. : (416) 291-6359 et téléc. : (416) 291-0025.

MALBEX '95

Exposition sur le bâtiment
Kuala Lumpur, Malaisie
12 - 15 septembre 1995
Organisée par Reed Exhibitions
Lot 3, Lvl. 6, Block G Central
Damansana Town Centre
50490 Kuala Lumpur, Malaisie
Tél. : (03) 254-1544, Téléc. : (03) 254-2157

THAIBEX '95

6^e exposition internationale sur les machines utilisées dans la construction de bâtiments
Bangkok, Thaïlande
Octobre 1995
Organisée par Reed Tradex Co. Ltd.
B.B. Bldg., 54 Asoke Rd., Sukhumvit Rd. 2
Bangkok 10110, Thaïlande
Tél. : 260-7103 ou 260-7108, Téléc. : (66-2) 260-7191, Télex : 22030 XTRADEX

Environnement et ressources naturelles

Energy & Environment Expo 95

(annuelle)

Manille, Philippines
Organisée par Exposition Communications Services
S-342/369 Secretariat Bldg., Philippine International Convention Center, CCP Complex,
Roxas Blvd.
Pasay City, Metro Manila, Philippines

ENVIRONASIA

(bisannuelle)

Exposition internationale sur la technologie utilisée dans le domaine de la protection de
l'environnement
Singapour
Organisée par Times Conference Pte. Ltd.
1 New Industrial Rd., Times Centre, Singapour 1953
Tél. : (65) 284-8844 et téléc. : (65) 286-5754

Filtration and Water Treatment Systems Asia

(annuelle)

Organisée par HQ Link Pte. Ltd.
150 South Bridge Rd., #3313-01 Fook Hai Bldg.
Singapour 0105
Tél. : (65) 534-3588, Téléc. : (65) 534-2330

Entech ASEAN '95

Exposition internationale sur la technologie utilisée dans les domaines de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution

Bangkok, Thaïlande

16 - 20 juin 1995

Organisée par Thailand Exhibitions & Management Co., Ltd. (TEM)

300/30-31 Vipavadee Rangsit Rd.

Huaykwang, Bangkok 10400, Thaïlande

Tél. : 277-6489, 275-5311 ou 275-5314, Téléc. : (662) 277-6075

Télex : 87933 TEM TH

***MOGPEE '95**

(bisannuelle)

6° exposition malaisienne sur le génie du pétrole, du gaz et de la pétrochimie

Kuala Lumpur, Malaisie

11 - 14 juillet 1995

Organisée par Malaysian Exhibition Services Ltd., 2nd Floor, Wisma Socfin Damansara Heights 23-02

50490 Kuala Lumpur, Malaisie

Tél. : (66-2) 255-1700

Téléc. : (66-2) 255-9659

***WatermexAsia '95**

(bisannuelle)

3° exposition internationale d'Asie sur la technologie, le matériel et les systèmes de contrôle associés à la gestion de l'eau

Singapour

12 - 15 septembre 1995

Organisée par Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

***EnvironmexAsia '95**

(bisannuelle)

3° exposition internationale d'Asie sur la technologie, le matériel et les systèmes de contrôle associés à la gestion de l'eau

Singapour

12 - 15 septembre 1995

Organisée par Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

***Pollution & Environment Technology Indonesia**

(annuelle)

5° exposition et conférence internationale

Jakarta, Indonésie

7 - 11 novembre 1995, 8 - 12 octobre 1996, 4 - 8 novembre 1997

Organisée par PT. Pamerindo Buana Abadi, Jakarta, Indonésie

Tél. : (62-21) 325-560, Téléc. : (62-21) 331-223 ou 330-406

***Mining Indonesia**

(bisannuelle)

6^e exposition et conférence internationale sur les mines et l'extraction des minéraux
Jakarta, Indonésie

22 - 25 novembre 1995, 19 - 22 novembre 1997

Organisée par PT. Pamerindo Buana Abadi, Jakarta, Indonésie

Tél. : (62-21) 325-560, Téléc. : (62-21) 331-223/330-406

Asian Paper '96

(Matériel et services destinés au secteur forestier)

24 - 26 avril 1996

Singapour

Organisée par Expoconsult Pte. Ltd.

100 Beach Road #27-08, Shaw Towers Singapour 0718

Tél. : (65) 299-9273, Téléc. : (65) 299-9782

***OSEA96**

(annuelle)

11^e conférence et exposition sur l'Asie du Sud-Est au large des côtes

Singapour

3 - 6 décembre 1996

Organisée par Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

Technologie de l'information et télécommunications

Asia Telecom 97

(quadriennale)

World Trade Centre, Singapour

Organisée par l'Union internationale des télécommunications

M^{me} Lorraine Deakin

Place des Nations, 1211 Genève 20, Suisse

Tél. : (22) 730-5080, Téléc. : (22) 740-1013

COMDEX '95

(Informatique et télécommunications)

Singapour

Octobre 1995

Organisée par Singapore Federation of the Computer Industry

a/s de Times Conferences & Exhibitions Pte. Ltd.

1 New Industrial Road

Times Centre, Singapour 1953

Tél. (65) 284-8844, Téléc. : (65) 286-5754

TELECOMEX Asia '96

Manille, Philippines

8 - 11 août 1996

Organisée par HQ Link Philippines, Inc.

Unit B, 8th Floor, Cacho Gonzalez Bldg.

101 Aguirre Street

Makati, Metro Manila, Philippines

Contact : M. Carroll Odvina, directeur général

Tél. : (632) 810-3694, Téléc. : (632) 815-3152

***Telecom Malaysia '95**

(annuelle)

Exposition sur les télécommunications, les communications électroniques et les affaires et la TI

Kuala Lumpur, Malaisie

6 - 9 décembre 1995

***CommunicAsia96**

9^e exposition et conférence internationale d'Asie sur les communications électroniques et la technologie de l'information

Singapour

4 - 7 juin 1996

Organisée par Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

Agro-alimentaire

IMFEX and Halal Food Conference

(Exposition internationale sur les aliments préparés selon le rite musulman)

Singapour

16 - 19 août 1995

Organisée par The Singapore Malay Chamber of Commerce,

10 Anson Rd., #24-07, International Plaza, Singapour 0207

Tél. : (65) 222-5350 ou 221-1066, Téléc. : (65) 223-5811

***FHM '95**

(bisannuelle)

2^e exposition malaisienne internationale sur l'alimentation, les services hôteliers et les services de traiteurs

Kuala Lumpur, Malaisie

21 - 24 septembre 1995

Organisée par Malaysian Exhibition Services

2nd Floor Wisma Socfin

Damansara Heights 23-02

50490 Kuala Lumpur, Malaisie

Tél. : (60-3) 255-1700, Téléc. : (60-3) 255-9659

Food and Hotel Asia

Singapour

1 - 30 avril 1996

World Trade Centre, Singapour

Organisée par Singapore Exhibition Services

(bisannuelle)

Aérospatiale, navigation et défense

Security Asia '95

Singapour

5 - 8 avril 1995

Organisée par Conference & Exhibition Management Services Pte. Ltd.

1 Maritime Square 09-43, World Trade Centre

Singapour 0409

Tél. : (65) 278-8666, Téléc. : (65) 278-4077

LIMA 95

« Langkawi International Maritime & Aerospace Exhibition »

Kuala Lumpur, Malaisie

5 - 10 décembre 1995

Asian Aerospace '96

(Aéronefs, avionique, aéroports et aérospatiale)

Singapour

6 - 11 février 1996

Organisée par Asian Aerospace Pte. Ltd.

1 Maritime Square #12-01

World Trade Centre

Singapour 0409

Tél. : (65) 271-1013, Téléc. : (65) 274-4666

(bisannuelle)

SingPort '96

Singapour

(Exposition et conférence maritime)

Mars 1996

Defence Services Asia

Avril 1996

Airshow Indonesia '96

(Grand forum régional sur l'aérospatiale et le secteur du transport)

Jakarta, Indonésie

Février 1996

Aviation, Maritime & Defence '95

5 - 10 mars 1995

Organisée par Peso, Inc.

1205 Centerpoint Office Condominium

J. Vargas St. cnr. Garnet Street, Ortigas Complex

Pasig, Metro Manila, Philippines

Contact : M^{me} Isabelita Roqui-Sy, présidente

Tél. : (63-2) 633-6557, Téléc. : (63-2) 815-3152

Technologie scientifique et médicale

MEDIC '95

Kuala Lumpur, Malaisie

3 - 6 octobre 1995

RISTEK 95

(Forum multisectoriel sur la technologie scientifique et de recherche)

Jakarta, Indonésie

Mai 1995

Organisé par le ministère d'État indonésien à la Recherche et à la Technologie

***ChemAsia95**

(bisannuelle)

9^e exposition internationale d'Asie sur le franchisage de produits et de procédés chimiques

Singapour

12 - 15 septembre 1995

Organisée par Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

Medic/Lab Pharmex Asia et Medical/Hospitech

Bangkok, Thaïlande

Organisée par la Division des foires commerciales du ministère de la Promotion des exportations

22/77 Rajadapisk Rd.

Chatuchak, Bangkok 10900, Thaïlande

Tél. : (66-2) 511-5066 ou 511-5077, Téléc. : (66-2) 512-1079

Télex : 82354 DEPEP TH

PRINCIPALES EXPORTATIONS CANADIENNES EN THAÏLANDE
1993-1995

Code	1993	1994	Jan-Mars 1995
27 Produits chimiques organiques	41,886	67,430	22,491
47 Pâte de bois et autres matières fibreuse réticulées, déchirée	22,244	42,321	12,542
48 Papiers et autres produits de papier	40,123	51,755	13,979
70 Céréales	75,347	49,132	11,909
45 Papiers-carton (sauf en pile de feuilles) en vrac ou en vrac	2,380	18,031	8,722
85 Machines, appareils, outillage	29,993	37,458	8,153
49 Produits en caoutchouc	12,054	25,107	5,734
66 Produits en cuir	18,248	2,601	2,601
67 Produits en verre	4,063	2,383	2,383
68 Produits en métal	4,401	2,375	2,375
69 Produits en céramique	6,511	5,431	2,276
71 Produits en pierre	2,734	1,151	2,073
72 Produits en bois	2,389	6,538	1,857
73 Produits en fer	2,605	1,184	1,982
74 Produits en aluminium	73	2,741	1,645
75 Produits en plastique	2,988	4,738	1,935
76 Produits en caoutchouc	1,180	2,330	1,457
44 Bois, charpentes de bois et ouvrages en bois	32,401	8,362	1,385
42 Produits de l'industrie chimique, autres que les engrais azotés	29	154	1,010
41 Produits de l'industrie chimique, autres que les engrais azotés	2,422	1,987	1,010
65 Fruits comestibles, frais ou séchés	2,204	2,436	807
78 Plomb et ouvrages en plomb	1,880	2,335	917
64 Lait et produits laitiers (sauf lait condensé stérilisé)	2,732	3,173	982
75 Aluminium & ouvrages en aluminium	4,307	1,983	781
30 Produits pharmaceutiques	2,343	2,351	774
87 Voitures auto, tracteur & autres véh terrestres, less, pièces, access	744	508	488
88 Navigation aérienne ou spatiale	872	1,382	416
35 Produits divers des industries chimiques	215	821	320
28 Prod chimiques inorg, comp, mélange métallurg, éléments etc	354	1,584	338
56 Tissus non tissés, tissés, recouverts ou stratifiés, etc	1,768	1,326	286
73 Ouvrages en fer, en acier	2,198	488	288
74 Cuivre et ouvrages en cuivre	1,225	408	150
27 Combustibles minéraux solides, matières titanifères, etc	1,111	54	128
72 Fonte, fer et acier	13,821	4,580	111
70 Verre et ouvrages en verre	1,473	885	48
22 Saissons, gants, chaussures et accessoires	1,505	2,282	—
Sous-total	347,809	389,751	116,706
de			
Total	352,523	395,765	117,542

ANNEXE III:

**CHIFFRES D'EXPORTATION DE
D'IMPORTATION,
CANADA—THAÏLANDE,
1993 À MARS 1995**

PRINCIPALES EXPORTATIONS CANADIENNES EN THAILANDE
(\$'000s)

<u>Code</u>	<u>1993</u>	<u>1994</u>	<u>Jan-Mars</u> <u>1995</u>
27 Produits chimiques organiques	41,995	67,439	22,421
47 Pâte de bois/d'autres matière fibreuse cellulosiques; déchets	22,244	42,220	19,542
25 Sel; soufre; terres & pierres; plâtres, chaux & ciments	40,183	51,809	12,069
84 Machines, chaudières, appareils/engins mécaniques, parties	75,347	49,132	11,909
10 Céréales	2,866	16,031	8,722
48 Papiers/carton;ouvrage en pâte de cellulose, en papier/carton	39,888	31,458	6,153
85 Machines, appareil & mat él & parties;app enregistrement etc.	22,221	25,107	5,734
90 Inst & appareil d'optique, photo/ciné, mesure, contrôle etc.	7,520	18,248	2,661
75 Nickel & ouvrages en nickel	3,676	4,063	2,383
40 Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	5,680	4,401	2,375
31 Engrais	6,541	5,831	2,276
39 Matières plastiques et ouvrages en ces matières	5,194	8,151	2,073
55 Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	9,299	6,536	1,957
03 Poissons/crustacés,mollusques/autres invertébrés aquatiques	2,868	5,184	1,663
23 Résidus&déchets des ind alimentaires;aliment prép pour anim	35	2,741	1,545
99 Transactions spéciales - commerciales	4,198	4,539	1,535
79 Zinc & ouvrages en zinc	1,190	2,559	1,457
44 Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	12,103	6,042	1,355
49 Produits de l'édition, presse; autres industries graphiques,etc	29	154	1,019
41 Peaux (autres que lese pelleteries) et cuirs	2,436	7,697	1,010
08 Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	2,284	2,959	997
78 Plomb et ouvrages en plomb	1,689	2,855	917
04 Laits & produits;oeufs d'oiseaux;miel nat;prod comestible	2,732	3,173	882
76 Aluminium & ouvrages en aluminium	6,007	3,980	781
30 Produits pharmaceutiques	2,502	2,861	774
87 Voiture auto,tract,cyc & autre véh terrestre,leur part&access	744	506	466
88 Navigation aérienne ou spatiale	572	1,382	418
38 Produits divers des industries chimiques	915	821	322
28 Prod chimique inorg; comp inorg/org méta/préc, éléments etc	354	1,584	298
59 Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; etc	1,766	1,328	289
73 Ouvrages en fonte, fer ou acier	2,196	488	269
74 Cuivre et ouvrages en cuivre	1,225	409	150
27 Combustibles minéraux,huiles;matières bitumineuses;cires	1,111	64	129
72 Fonte, fer et acier	13,921	4,586	111
70 Verre et ouvrages en verre	1,473	885	46
22 Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	1,805	2,202	—
Sous-total	347,809	389,751	116,708
de			
Total	352,523	396,765	117,942

PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES DE LA THAILANDE

(\$'000s)

<u>Code</u>		<u>1993</u>	<u>1994</u>	<u>Jan-Mars</u> <u>1995</u>
16	Préparations de viandes,poissons ou crustacés,mollusques etc	100,809	114,482	36,781
85	Machines, appareil & mat él & parties;app enregistrement etc	97,166	114,978	31,785
84	Machines, chaudières, appareils & engins mécaniques, parties	75,604	94,413	27,498
03	Poissons/crustacés,mollusques&autres invertébrés aquatiques	92,667	109,338	22,107
61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	31,565	36,179	15,514
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	16,773	31,692	13,155
64	Chaussures,guêtres & articles analogues;parties de ces objets	32,878	44,435	12,835
62	Vêtements/accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	28,357	34,808	11,970
10	Céréales	19,240	27,416	8,159
55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	12,790	15,198	6,952
20	Préparations de légumes/fruits ou d'autres parties de plantes	32,361	27,700	6,629
95	Jouet,jeux,article pour divertissement/sport;parties & access	17,653	23,493	6,587
87	Voiture auto,tract,cyc&autre véh terrestre,leur part & access	28,593	8,688	6,514
73	Ouvrages en fonte, fer ou acier	16,812	14,486	4,747
90	Instr & appareil d'optique, photo/ciné, mesure, contrôle etc.	9,195	14,722	4,315
52	Coton	11,756	14,589	4,292
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	10,991	10,464	4,200
71	Perle fine/de culture,pierre gemme/métaux préc;monnaies etc.	18,806	24,729	4,034
42	Ouvrage en cuir;bourellerie ou sellerie;article de voyage etc.	10,070	12,001	3,558
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	7,207	8,265	3,105
69	Produits céramiques	9,847	10,919	2,994
94	Meubles;mobilier médico-chirurgical;articles de literie etc.	15,921	14,399	2,905
09	Café, thé, maté et épices	5,156	11,162	1,822
19	Prép base de céréales,farines,amidons,fécules/lait;pâtisserie	5,224	6,359	1,324
76	Aluminium et ouvrages en aluminium	1,272	825	1,170
23	Résidus/déchets des ind alimentaires;alim. prép pour animaux	5,021	4,448	1,052
54	Filaments synthétiques ou artificiels	2,757	4,217	994
96	Ouvrages divers	2,465	2,510	980
21	Préparations alimentaires diverses	2,420	2,825	949
67	Plume & duvet apprêtés & art en plume/duvet;fleur arti; etc.	3,869	3,369	907
99	Transactions spéciales - commerciales	2,250	2,324	751
63	Autre article tex confectionné;assortiment;friperie & chiffon	2,859	2,209	574
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	10,586	12,320	498
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	823	753	470
83	Ouvrages divers en métaux communs	1,117	1,662	402
13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	521	924	394
70	Verre et ouvrages en verre	1,405	734	382
11	Prod de mino;malt;amidons/fécules;inuline;gluten de froment	1,240	1,263	353
29	Produits chimiques organiques	522	996	301
82	Outils & outillage, art de coutellerie & couverts de table, etc.	840	1,366	255
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	1,262	1,241	223
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs	1,363	1,863	171
58	Tissus spéciaux;surface tex touffatée;dentelle;tapisserie;etc.	1,225	719	169
92	Instruments de musique;parties&accessoires de ces instrum	819	2,108	161
17	Sucres et sucreries	1,145	971	154
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	1,258	1,388	115
27	Combustibles minéraux,huiles;matières bitumineuses;cires etc	936	8,247	—
	Sous-Total	755,426	884,197	255,634
	de			
	Total	762,459	895,911	257,634

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01074192 7

CA1 EA968 95T33 FRE DOCS
Thailand 43278533



 PRINTED IN CANADA
 IMPRIMÉ AU CANADA